

2006



2006

RAPPORT
DE GESTION



SOMMAIRE

Message aux actionnaires	page 8
Chiffres clés	page 9
Organes de la banque	page 10
Reflets conjoncturels	page 11
Rapport annuel	page 13
Gouvernance d'entreprise	page 19
Comptes annuels au 31 décembre 2006	page 33
Compte de résultat	page 35
Bilan	page 36
Tableau de financement	page 38
Annexe aux états financiers	page 39
Rapport de l'Organe de révision	page 61
Propositions du Conseil d'administration	page 63
Organisation de la Banque	page 65
Organigramme général	page 66
Direction et cadres	page 67
Adresses	page 68



Gros Dumus violet.

Boissier, pictor.

De. M. B. de la Roche.

Boissier, pictor.

Présence et compétences.

Pour illustrer le rapport de gestion 2006, la Banque Cantonale du Jura a choisi de vous présenter une « célébrité » régionale, la damassine.

L'engouement actuel pour ce petit fruit rouge aux mille parfums en fait un produit rare et recherché. Nous rendons hommage à ce symbole de nos vergers en lui consacrant un reportage photographique.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

L'année 2006 est à marquer d'une pierre blanche. Elle enregistre de nombreux records. Ainsi, grâce à une progression de 7,34 %, le bénéfice brut atteint 19,7 millions de francs, soit le résultat le plus élevé jamais réalisé par la Banque Cantonale du Jura. Le bénéfice net s'inscrit dans la même dynamique avec un résultat record à hauteur de 6,6 millions de francs, en hausse de 16,9 %. Ces excellentes performances permettent d'une part d'allouer une somme substantielle de 10,3 millions de francs aux fonds propres et d'autre part de soumettre à l'Assemblée générale une proposition de hausse du dividende de 5 à 7 %.

Tous les secteurs d'activité de la banque ont participé à la réussite de l'exercice 2006. Ainsi, le secteur des crédits, avec une augmentation de 57 millions de francs des avances à la clientèle, affiche clairement ses ambitions de croissance.

La progression impressionnante de près de 200 millions de francs du volume des dépôts de titres de la clientèle contribue de manière prépondérante à l'augmentation et à la diversification de nos revenus. Cette évolution favorable est le reflet de la confiance témoignée par notre clientèle à notre service de gestion de fortune, qui fait preuve de dynamisme et de professionnalisme. A ce titre, les deux produits structurés, le « Juraction » et le « Juroblig », que nous avons lancés sur le marché en 2006, ont connu un franc succès.

Nos équipes de vente ont pu compter sur des services administratifs efficaces, bénéficiant des outils et applications les plus modernes.

Le niveau confortable des fonds propres, dont le taux de couverture passe le cap des 200 %, assure une solidité financière nécessaire à la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et à l'accomplissement efficace de notre mission de soutien à l'économie jurassienne.

Sur le plan institutionnel, le programme de la prochaine législature inclura probablement un changement de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura. Ce texte a certes fait ses preuves en maintenant notre établissement sur la voie du succès après 27 années d'un parcours parfois tumultueux. Des questions doivent toutefois être abordées, en particulier les relations entre l'actionnaire majoritaire et la banque, la rémunération de la garantie de l'Etat et l'adaptation du fonctionnement des organes de la banque aux nouvelles normes de gouvernance d'entreprise. La banque est en excellente santé. C'est donc le bon moment d'engager un débat serein afin d'apporter des réponses aux différentes questions soulevées.

Nul doute que le résultat de ces délibérations renforcera encore notre institution dans son rôle de banque de référence des Jurassiennes et des Jurassiens.

La Banque Cantonale du Jura se veut dynamique, ambitieuse et au service de notre région. Elle l'est grâce à l'engagement sans faille et au professionnalisme de ses collaboratrices et collaborateurs, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

Notre reconnaissance s'adresse également à nos clients pour la confiance et l'attachement qu'ils nous témoignent, ainsi qu'à nos actionnaires pour leur ferme soutien.



Paul-André Sanglard

Président du Conseil
d'administration



Bertrand Valley

Directeur général

CHIFFRES CLÉS

	2002	2003	2004	2005	2006
Bilan (en millions de francs)					
Total du bilan	1'694	1'732	1'692	1'745	1'792
Avances à la clientèle	1'531	1'530	1'494	1'510	1'567
Dépôts de la clientèle	933	1'051	1'060	1'171	1'154
Fonds propres (après répartition)	120,9	126,0	135,5	144,5	154,8
Résultats (en millions de francs)					
Revenus d'intérêts	28,7	28,1	28,7	28,4	28,2
Commissions	6,9	7,1	8,3	9,3	10,6
Résultat de négoce	0,9	2,4	2,1	3,1	3,0
Total des produits	36,2	37,9	39,8	42,0	43,2
Charges d'exploitation	21,0	21,6	22,1	23,6	23,5
Bénéfice brut	15,2	16,3	17,7	18,3	19,7
Bénéfice net	3,2	3,4	5,1	5,6	6,6
Dépôts titres de la clientèle (en millions de francs)					
	1'140	1'268	1'274	1'436	1'629
Effectif total (en unités de travail à plein temps)					
	108,9	108,2	104,6	104,2	105,1
Ratios (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	7,14	7,27	8,01	8,28	8,64
Couverture des fonds propres exigibles	166	173	188	198	208
Bénéfice brut / Fonds propres	12,57	12,94	13,06	12,70	12,73
Charges / Produits	58	57	56	56	54
ROE (avant impôts et dotation aux fonds propres)	5,4	6,2	9,2	10,6	11,5
Données par action (en francs)					
Fonds propres	403,0	420,0	451,7	481,7	516,0
Bénéfice brut	50,7	54,3	59,0	61,0	65,7
Résultat net	10,7	11,3	16,8	18,8	22,0
Dividende	6,0	6,0	7,5	7,5	10,5
P/E ratio (avant dotation aux fonds propres)	10	9	7	11	10
Données boursières (en francs)					
cours le plus haut	220	250	261	409	473
cours le plus bas	185	180	213	261	410
clôture	200	213	261	409	440
Capitalisation boursière (en milliers de francs)					
	60'000	63'900	78'300	122'700	132'000
Nombre d'actions					
	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000

ORGANES DE LA BANQUE

* nommé par le Gouvernement de la République et Canton du Jura

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Paul-André Sanglard*,
Dr ès sciences économiques,
Administrateur de sociétés,
Porrentruy

Vice-président

Jean-Jacques Borgeaud,
Directeur, Fiduciaire de l'Union patronale
interprofessionnelle du Jura et du Jura bernois,
Porrentruy

Membres

Olivier Cavaleri,
Directeur général, division trading,
Banque Cantonale Vaudoise,
Lutry

Roger Friche,
Directeur-adjoint, Lycée cantonal,
Courgenay

Nicole Gigon*,
Cheffe de l'Office régional de placement (ORP),
Saignelégier

Pierre Godet,
Directeur général retraité,
Banque Cantonale Neuchâteloise,
Neuchâtel

Georges Humard *,
CEO, Humard Automation SA,
Delémont

Florian Lachat,
Conseiller indépendant en stratégie d'entreprise,
Porrentruy

Vincent Lang*,
Directeur, Louis Lang SA,
Porrentruy

Jean-Claude Prince*,
Secrétaire central de l'Union syndicale suisse,
Courfaivre

Jean-Bernard Vauclair*,
Ingénieur diplômé ETHZ,
Boncourt

Représentant du Gouvernement de la République et Canton du Jura avec voix consultative

Gérald Schaller (jusqu'au 31.12.2006),
Ministre de la Justice et des Finances,
Porrentruy

Charles Juillard (dès le 1.1.2007),
Ministre des Finances, de la Justice et de la Police,
Porrentruy

Secrétaire

Philippe Jobé,
Membre de direction, Banque Cantonale du Jura,
Porrentruy

COMITÉ DE BANQUE

Président

Paul-André Sanglard

Membres

Jean-Jacques Borgeaud
Jean-Bernard Vauclair

Membres suppléants

Nicole Gigon
Pierre Godet
Florian Lachat

ORGANE DE RÉVISION SELON LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

ORGANE DE RÉVISION STATUTAIRE

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

RÉVISION INTERNE

Gérald Crelier, responsable
Fernand Montavon

REFLETS CONJONCTURELS

Pour l'année 2006, la croissance économique mondiale a été soutenue puisqu'elle s'élève à plus de 5%. Il s'agit de la 4^e année consécutive qui dépasse le seuil des 4%.

Les plus vives impulsions sont venues de la zone asiatique et ont permis de compenser le léger ralentissement constaté aux Etats-Unis et en Europe durant le second semestre. L'année 2006 a également été marquée par une très forte volatilité des cours du pétrole et un important repli en seconde partie d'année. Cette baisse a d'ailleurs contribué au maintien de l'inflation à un bas niveau.

Le ralentissement de la conjoncture américaine a résulté en premier lieu du recul du marché immobilier. Cette influence a été en partie compensée par la situation toujours positive du marché de l'emploi, le repli du prix du pétrole et la hausse des salaires, donc du pouvoir d'achat. Cette tendance au ralentissement de la croissance a conduit la Réserve fédérale américaine (FED) à interrompre le resserrement de sa politique monétaire appliqué depuis des années. Après plusieurs hausses consécutives, le principal taux directeur est resté inchangé depuis la fin du mois de juin.

En Europe, la conjoncture économique est restée bien orientée malgré un rythme de croissance légèrement moins marqué durant le second semestre. Cette bonne conjoncture a engendré une amélioration régulière du marché de l'emploi. Alors que les exportations se sont maintenues dans une tendance favorable, la situation a encore été améliorée en raison d'une hausse des dépenses de consommation. Face à cette conjoncture positive, la Banque centrale européenne (BCE) a, quant à elle, poursuivi le resserrement de sa politique monétaire en procédant à plusieurs hausses de ses taux de référence.

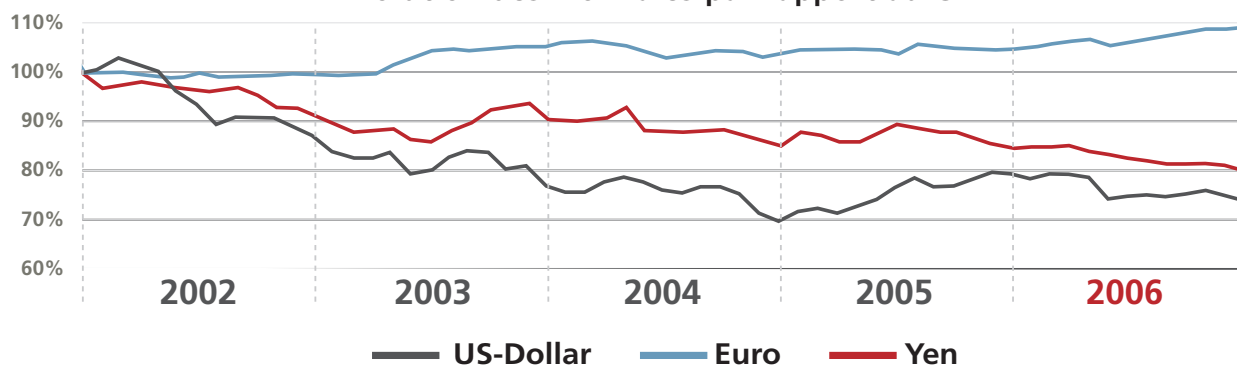
A l'exception du Japon où la croissance est restée limitée, les autres économies asiatiques ont connu une année faste. Les principaux marchés émergents, avec notamment la Chine et l'Inde ont à nouveau enregistré une évolution très favorable de la conjoncture avec des taux de croissance élevés.

Le bilan de l'économie suisse est lui aussi réjouissant. Pour la 1^{re} fois depuis plusieurs années, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) devrait être proche de 3%. Cette progression provient essentiellement des exportations et des dépenses de consommation privée. L'industrie exportatrice a profité de l'affaiblissement du franc suisse par rapport à l'Euro. Cette belle

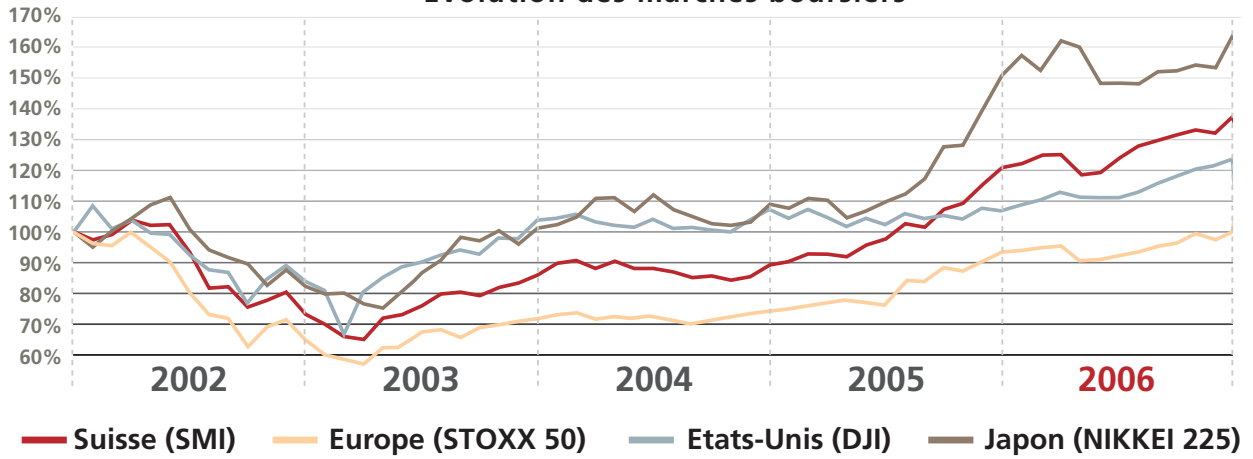
vigueur conjoncturelle a influencé favorablement le marché du travail avec un recul significatif du taux de chômage. En Suisse également, afin de prévenir tout risque inflationniste, la Banque nationale (BNS) a procédé à plusieurs relèvements de sa marge de fluctuation basée sur le taux du Libor 3 mois. Cette politique a porté ses fruits puisqu'il n'a pas été constaté de hausse significative du niveau général des prix.

Malgré des prévisions légèrement inférieures à l'année écoulée, les perspectives pour l'année 2007 restent plutôt favorables. L'économie américaine poursuivra son atterrissage en douceur. La conjoncture en Europe et en Suisse devrait, quant à elle, se maintenir à des niveaux jugés satisfaisants. La BNS table sur une croissance du PIB d'environ 2%. En cas de réalisation de ce scénario, il est probable que l'on assiste encore à une, voire deux nouvelles hausses de taux. La situation pourrait ensuite se stabiliser sur ces niveaux jusqu'en fin d'année.

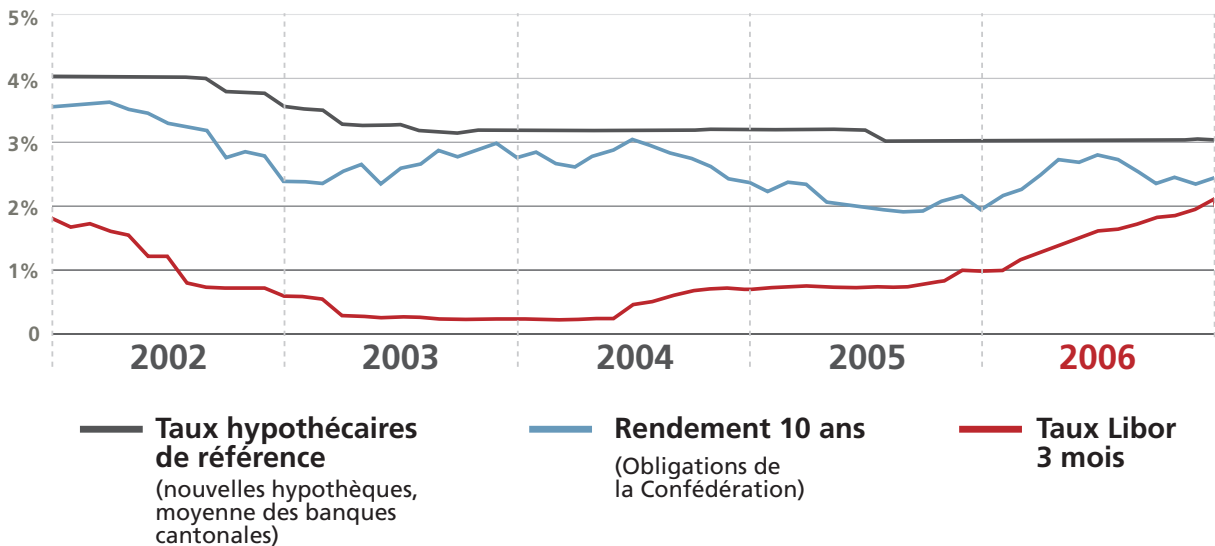
Evolution des monnaies par rapport au CHF



Evolution des marchés boursiers



Evolution des taux d'intérêts en CHF



RAPPORT ANNUEL 2006



RAPPORT ANNUEL 2006

MARCHE DES AFFAIRES

Comme le démontre la grande majorité des indicateurs financiers de référence, la Banque Cantonale du Jura a réalisé d'excellents résultats durant l'exercice 2006.

Principal baromètre de la marche des affaires, le bénéfice brut, en s'établissant à CHF 19,7 millions, affiche une progression de CHF 1,35 million, ce qui représente, en valeur relative, une hausse de 7,3%. A relever qu'il s'agit du bénéfice brut le plus élevé depuis la création de la Banque en 1979.

L'augmentation est plus marquée en ce qui concerne le bénéfice net, puisque celui-ci atteint CHF 6,6 millions, soit une hausse de 16,9% par rapport au résultat net de l'exercice précédent.

Les résultats dégagés en 2006 sont très satisfaisants d'autant plus que ceux obtenus durant les deux années précédentes marquaient déjà une hausse substantielle par rapport aux exercices antérieurs.

COMPTE DE RÉSULTAT

L'évolution favorable du bénéfice brut de la Banque est imputable en premier lieu à un accroissement des produits d'exploitation, malgré un léger recul des résultats des opérations d'intérêt (-0,2 million) et des opérations de négoce (-0,1 million). En revanche, la hausse du résultat des opérations de commissions et des prestations de service est sensible puisqu'elle se monte à 1,3 million (+14,2%). Il en va de même pour la rubrique des autres produits ordinaires qui enregistre une augmentation de 0,3 million (+21%). Globalement, les produits d'exploitation affichent ainsi une hausse de 1,3 million, soit 3%.

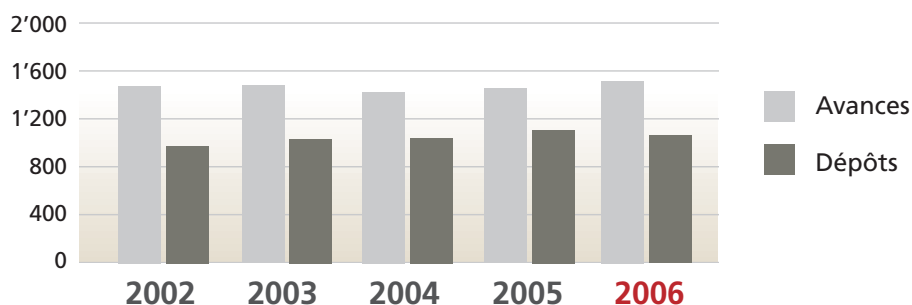
La bonne maîtrise des charges d'exploitation constitue le deuxième facteur expliquant la hausse du bénéfice brut. Globalement, et ceci pour la première fois depuis de nombreuses années, les charges diminuent légèrement par rapport à l'exercice précédent, qui avait toutefois pris en compte une contribution unique de un million versé à la Caisse de retraite du personnel de la BCJ au titre d'avance de cotisations.

Après déduction des amortissements et des correctifs de valeurs, provisions et pertes, dont le montant accuse un recul marqué par rapport à 2005, le résultat intermédiaire se chiffre à 14,6 millions. La progression de ce résultat est importante en regard de l'exercice précédent, puisqu'elle se monte à 3,05 millions (+26,4%).

Les produits extraordinaires sont en très grande partie constitués de dissolutions de provisions qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique. Quant aux charges extraordinaires, il s'agit pour l'essentiel de la dotation aux réserves pour risques bancaires généraux.

On relèvera encore que, conformément à la volonté stratégique de notre Etablissement de diversifier ses sources de revenus, la dépendance à l'égard du résultat des opérations d'intérêts se réduit régulièrement. Ce résultat constitue certes toujours la principale composante des produits d'exploitation. Sa part continue toutefois à diminuer puisqu'elle représentait 65,3% du total des produits pour 2006, contre 67,7% en 2005. Il faut ici rappeler que cette part atteignait près de 80% en 2002.

Couverture des avances à la clientèle par les fonds de la clientèle (en milliers de CHF)



BILAN

Pour la deuxième année consécutive, le total du bilan s'affiche à la hausse. A fin 2006, ce total se montait à CHF 1,792 milliard, ce qui représente une augmentation de CHF 46 millions par rapport au bouclément de fin 2005, soit une progression de 2,7%. Élément réjouissant, cette hausse est essentiellement imputable aux postes des créances hypothécaires (+31,7 millions) et des créances sur la clientèle (+25,8 millions). Globalement, les avances consenties à nos clients ont ainsi augmenté de quelque 57 millions. Les autres postes de l'actif n'enregistrent pas de variations particulièrement significatives.

En ce qui concerne le passif du bilan, on relèvera que la rubrique des autres engagements envers la clientèle accuse un recul de 18,5 millions, qui s'explique essentiellement par une baisse des dépôts fermes des corporations de droit public. Il faut rappeler ici qu'un mouvement inverse avait été constaté en 2005. Au niveau de l'épargne, la situation est quasiment stable, le léger recul des engagements (-4,4 millions) étant compensé par la hausse des obligations de caisse (+6 millions).

On signalera également la baisse, de l'ordre de 2,1 millions, du poste correctifs de valeurs et provisions et cela malgré une dotation 2006 supérieure à 4 millions. Cette baisse est en fait due à la liquidation de dossiers qui incluaient un important volume d'avances provisionnées.

Nous soulignerons encore que le ratio de financement des avances à la clientèle par les dépôts de la clientèle s'établit à 73,6%, soit à un niveau quelque peu inférieur à celui atteint une année auparavant. Il faut toutefois rappeler que le taux atteint à fin 2005 constituait un record.

L'évolution des autres postes du passif du bilan ne suscitent pas de commentaires particuliers.

UNE GESTION RIGOUREUSE DES RISQUES

La Banque joue pleinement son rôle de soutien à l'économie cantonale. Elle est cependant soucieuse de maîtriser les risques qu'elle prend dans le cadre des nouvelles avances qu'elle octroie à la clientèle. Elle exerce également un suivi régulier et rigoureux de la qualité du portefeuille de crédits et prêts existants. Il s'agit notamment d'être extrêmement attentif dans le cadre du contrôle des avances accordées aux entités présentant un risque de défaillance accru. C'est pourquoi la Banque procède à une réévaluation, tous les trimestres, de la situation de cette dernière catégorie de débiteurs, de manière à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'adaptation du montant des provisions économiquement nécessaires.

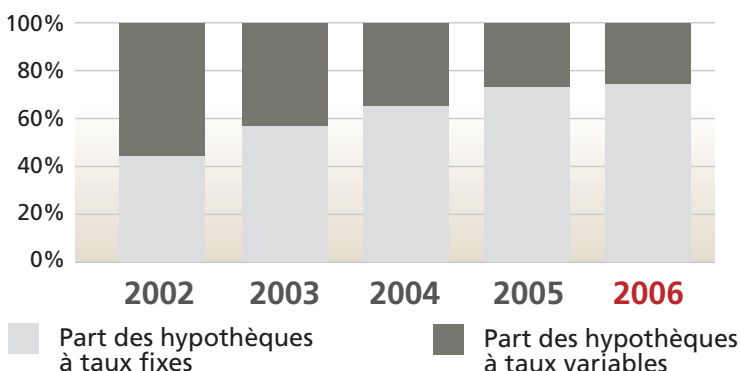
Les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement efficace et les résultats d'un établissement bancaire ne se limitent évidemment pas aux seuls risques de défaillance des débiteurs. Les risques opérationnels, les risques liés au refinancement ou encore à l'évolution future des taux d'intérêt sont particulièrement importants. Cette dernière catégorie de risque mérite une attention particulière lorsque la part des prêts à taux fixes est élevée, ce qui est le cas depuis quelques années. Ainsi, au 31 décembre 2006, la part des hypothèques à taux fixe représentait 74,6% du total du portefeuille hypothécaire de l'établissement.

Il est dès lors nécessaire que la Banque gère au mieux le refinancement temporel de ses opérations actives. Elle suit d'une manière très précise l'évolution de la structure de son bilan et principalement de la distribution des échéances, au travers de l'ALM (Asset & Liability Management). Pour améliorer la qualité du suivi dans ce domaine complexe, la BCJ collabore avec un institut spécialisé, Almafinjaeger AG.

L'informatique constitue un domaine dans lequel les risques potentiels sont importants. C'est pourquoi la Banque adapte régulièrement ses processus internes visant à maîtriser et à réduire, dans toute la mesure du possible, ce type de risques. Il faut encore rappeler que dans ce secteur-clef, la BCJ s'appuie sur le groupe RTC (Real Time Center).

Nous signalerons encore qu'en fonction de l'entrée en vigueur des accords de Bâle II, notre Banque a opté, en ce qui concerne le calcul des fonds propres nécessaires pour la couverture des risques opérationnels, pour la méthode de l'indicateur de base.

Part des hypothèques à taux fixes



OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET MARGE D'INTÉRÊTS

Globalement, les avances à la clientèle ont progressé d'environ 57 millions de francs durant l'exercice sous revue. Cette hausse est la plus importante enregistrée depuis l'an 2000. Elle traduit la volonté stratégique de notre établissement, de procéder à nouveau à une croissance du volume des prêts et crédits consentis à nos clients, après plusieurs années consacrées à l'assainissement du portefeuille de crédits.

Le volume des nouvelles avances octroyées à la clientèle s'est fixé à CHF 174 millions, montant légèrement inférieur à celui atteint en 2005 (185 millions). L'importance de ce montant démontre que la BCJ continue à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie régionale. La Banque a pour principe d'accompagner les entreprises jurassiennes fondamentalement saines, même lorsqu'elles connaissent des passages plus difficiles, en raison notamment d'une conjoncture défavorable.

Après une longue période de baisse, les taux d'intérêt ont enregistré une certaine reprise dans le courant de l'année 2006. La hausse, sans être spectaculaire, n'a pas été négligeable, notamment sur les courtes périodes. Malgré cette reprise des taux, notre Banque n'a pas procédé à un relèvement de son taux hypothécaire de référence pour les immeubles d'habitation. Ce dernier est resté fixé à 3%. Notre clientèle a ainsi pu bénéficier de conditions attractives.

La répartition du portefeuille hypothécaire de la Banque entre prêts à taux fixe et prêts à taux variable ne s'est que très peu modifiée en 2006. La part des hypothèques à taux fixes est toujours conséquente, puisqu'elle représentait 74,6% au 31 décembre 2006, soit un niveau quasiment identique à celui atteint une année auparavant (73,9% au 31.12.2005).

Cette répartition du portefeuille hypothécaire exige que la Banque soit particulièrement attentive à la structure de son refinancement et à la maîtrise de son risque de taux. Elle se doit notamment d'assurer une congruence minimale des échéances entre les actifs et les passifs de son bilan. Pour ce faire, elle utilise les moyens traditionnels de refinancement, mais aussi des instruments financiers dérivés tels que les IRS (Interest Rate Swap) ou les caps.

Malgré l'augmentation significative des avances à la clientèle, le résultat des opérations d'intérêt s'est légèrement contracté en 2006. Le recul est certes modeste, puisqu'il se chiffre à 0,2 million, soit une baisse de 0,7%. Il témoigne toutefois de la volonté de la Banque d'offrir à sa clientèle des conditions d'intérêt favorables, volonté qui s'est notamment traduite par le maintien à 3% du taux hypothécaire variable de référence alors que les taux de rémunération de l'épargne ont été relevés à deux reprises. Dans le même souci de compétitivité, la Banque a également diminué les marges moyennes qu'elle applique sur les prêts à taux fixes.

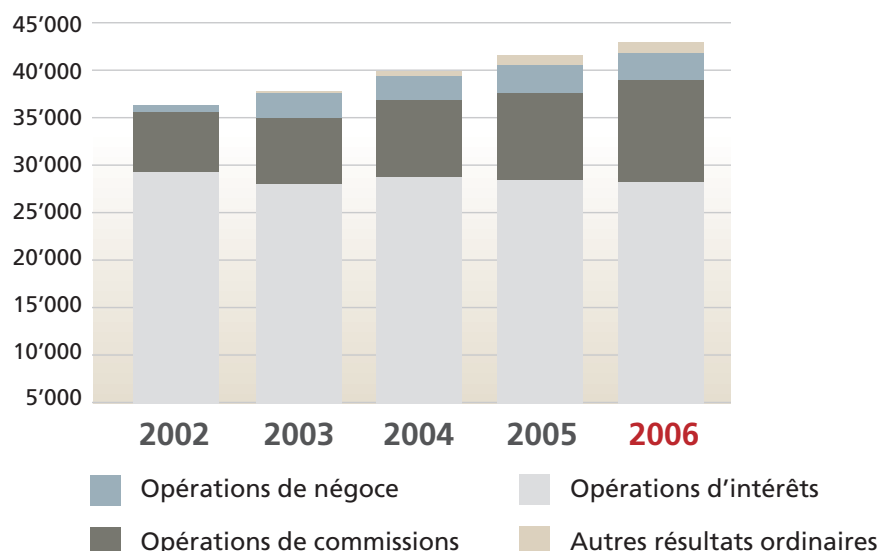
OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE NÉGOCE

Les marchés boursiers ont connu une année 2006 contrastée dans le sens où les marchés d'actions ont, en général, connu une évolution positive alors que les marchés obligataires ont été pénalisés par la reprise enregistrée sur les taux d'intérêt.

Les performances obtenues sur les investissements en actions ont dès lors été bonnes, même si elles sont inférieures à celles réalisées en 2005. Il faut toutefois quelque peu nuancer le propos selon les zones géographiques. En effet, si les marchés européens ont connu des hausses conséquentes, les performances des bourses américaines et surtout japonaises sont nettement plus faibles, voire même parfois négatives lorsqu'elles sont exprimées en francs suisses.

En ce qui concerne les performances des marchés obligataires, l'évolution est plus mitigée. La reprise des taux d'intérêt, qui a touché la quasi totalité des principaux marchés, a entraîné un recul des cours des obligations. Par ailleurs, la baisse de certaines monnaies, comme le dollar américain ou le yen, a également pénalisé, pour l'investisseur suisse, les performances des obligations libellées dans ces monnaies.

Répartition des produits (en milliers de CHF)



PROVISIONS

Malgré une évolution des marchés boursiers globalement moins positive qu'en 2005, notre Banque a enregistré en 2006 une nouvelle hausse significative du volume des opérations traitées. Cela s'est traduit par une progression sensible du résultat des opérations de commissions et de prestations de service. La hausse se chiffre à CHF 1,3 million, ce qui représente un accroissement de 14,2 %, par rapport à 2005. Cette tendance très positive s'explique en grande partie par la hausse marquée du volume des dépôts de titres de la clientèle qui est passé de 1,437 milliard à 1,628 milliard entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006, soit une progression de près de 200 millions.

En ce qui concerne le résultat des opérations de négoce, il accuse un léger recul par rapport à celui réalisé en 2005. La baisse est de CHF 0,1 million (-3,5%). Elle est à mettre en relation avec l'évolution des marchés boursiers, qui ont enregistré une performance globale 2006 inférieure à celle de l'année précédente. Dès lors, les plus-values réalisées sur les opérations de titres menées pour le compte propre de la Banque ont été moins élevées que lors de l'exercice 2005. Par contre, on relèvera que les produits liés aux activités du service des devises et aux opérations de change ont eux continué à progresser, ce qui explique, que globalement, le résultat des opérations de négoce soit très proche du chiffre record obtenu en 2005.

Pour l'exercice 2006, la charge inhérente à la rubrique « correctifs de valeurs, provisions et pertes », est en baisse sensible par rapport à ce qu'elle a été en 2005 tout en restant relativement conséquente. Cette charge s'établit en effet à 4,3 millions de francs, contre près de 6 millions pour l'exercice précédent. Cette évolution est due d'une part, à la conjoncture économique favorable et, d'autre part, à la poursuite de l'amélioration qualitative du portefeuille de prêts et crédits de la Banque.

Par ailleurs, on relèvera que la Banque a dissout des provisions, constituées antérieurement à 2006 et qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique, pour un total de 2,3 millions. Ce montant a été intégralement affecté aux réserves pour risques bancaires généraux. Conformément aux principes comptables, cette dissolution de provision et cette constitution de réserves apparaissent sous la rubrique des résultats extraordinaires.

Du point de vue technique, nous rappellerons que la Banque constitue essentiellement des provisions individuelles sur les positions de débiteurs présentant un risque avéré de défaillance. Elle assure ainsi une couverture adéquate de ce type de risques. En parallèle, elle dispose de provisions statistiques, notamment sur la catégorie des débiteurs sous surveillance accrue. A ce sujet, il faut relever que le taux de provisionnement sur cette catégorie de débiteurs est de 7,5 % des engagements globaux.

STRUCTURE DE LA BANQUE

La composition du Conseil d'administration a enregistré deux changements dans le courant de l'année 2006.

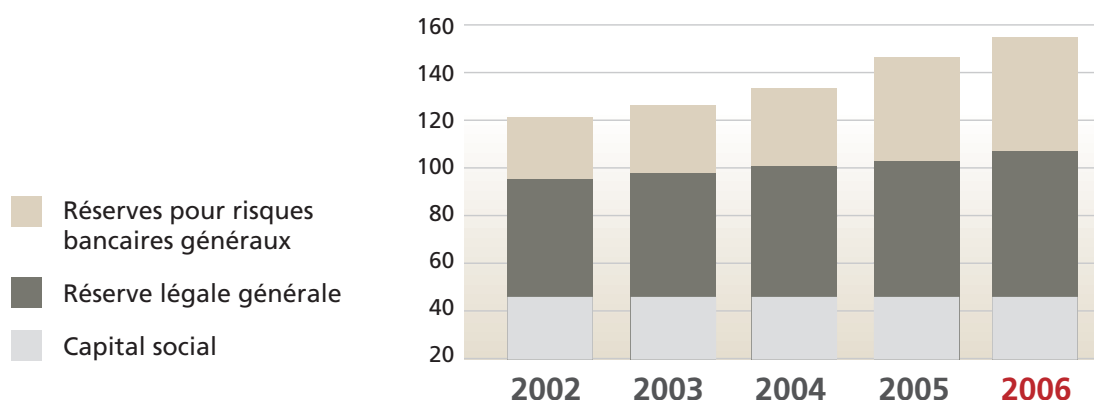
Suite aux démissions de M. Philippe Sauthier et de M. Andreas Waespi, représentants l'actionariat privé, l'Assemblée Générale a élu comme successeurs M. Olivier Cavaleri, membre de la direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise, et M. Florian Lachat, conseiller en stratégie. Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à Messieurs Sauthier et Waespi pour le travail qu'ils ont accompli durant l'exercice de leur mandat au sein du Conseil d'administration de la Banque, ainsi que nos félicitations aux nouveaux administrateurs Messieurs Cavaleri et Lachat.

La composition du Comité de Banque n'a quant à elle subi aucune modification en ce qui concerne les membres titulaires. Par contre, il faut relever que M. Florian Lachat a été désigné par le Conseil d'administration en qualité de membre suppléant du Comité de Banque.

Pas de changement non plus à relever au niveau de la direction de l'établissement.

La société PricewaterhouseCoopers SA cumule toujours les fonctions d'Organe de révision selon la Loi fédérale sur les banques et d'Organe de révision statutaire selon le Code des obligations. Le responsable du mandat est M. Alex Astolfi.

Evolution des fonds propres (en millions de CHF)



INNOVATIONS, ET POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

L'adaptation aux très profondes mutations qui ne cessent de toucher le monde bancaire constitue une préoccupation constante pour l'ensemble des établissements du secteur. Dans le souci d'offrir à notre clientèle les prestations les plus actuelles et de mettre à disposition de notre personnel les moyens répondant aux exigences de l'heure, la BCJ se dote des outils les plus modernes.

Les changements touchent en premier lieu le secteur informatique, qui est en perpétuelle évolution. Dans ce domaine, on relèvera la poursuite de l'ambitieux projet « Ibismove », conduit par le groupe informatique RTC, projet qui vise à moderniser fondamentalement la plateforme informatique du groupe. Dans le cadre de ce projet, de nombreuses applications sont arrivées au terme de leur développement en 2006 et doivent être mises en application en 2007.

Si notre établissement consacre des moyens très importants à l'adaptation et au renouvellement de ses équipements, il n'en néglige pas pour autant l'aspect humain du management. Dans ce cadre, soucieuse d'être

un employeur de référence, la Banque a développé et mis en application un nouveau concept de gestion des ressources humaines. La réflexion menée a débouché sur l'élaboration d'une charte qui apporte un éclairage nouveau sur les différents domaines inhérents aux ressources humaines, tels que le recrutement de nouveaux collaborateurs, la gestion prévisionnelle des compétences, la gestion des performances, la rémunération, la formation ou encore la communication interne.

Dans le courant de l'année 2006, l'effectif du personnel a été très stable. Exprimé en termes d'emplois à temps complet, il n'a pour ainsi dire pas varié, puisqu'il est passé de 104,2 à 105,1 personnes entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006. Il faut relever que le chiffre de fin 2006 comprend 5 jeunes stagiaires jurassiens issus des Hautes écoles suisses, qui au terme de leur période de formation de deux ans, sont destinés à venir renforcer les différents secteurs d'activités de l'Etablissement.

CONCLUSION

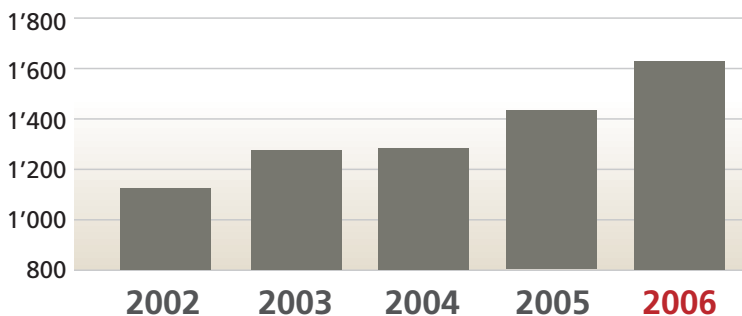
Les résultats de l'exercice 2006 peuvent être considérés comme excellents. Que l'on se réfère au bénéfice brut ou au bénéfice net, il s'agit dans les deux cas des chiffres les plus élevés jamais atteints par la banque.

Le bénéfice brut permet d'assumer sans problème la constitution des provisions économiquement nécessaires, de doter très substantiellement les réserves pour risques bancaires généraux (7 millions) et de mettre à disposition de l'Assemblée générale un montant de CHF 7,034 millions, incluant le report à nouveau de l'exercice précédent.

En ce qui concerne la répartition du bénéfice, les résultats dégagés conduisent le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale un dividende de 7% (5% en 2005), et une dotation à la réserve légale générale de CHF 3,5 millions (montant identique à celui de l'exercice 2005).

Si ces propositions sont agréées, la Banque verrait alors ses fonds propres augmenter de CHF 10,278 millions (y compris la variation du bénéfice reporté), assurant ainsi un nouveau renforcement substantiel de sa structure financière. Le montant des fonds propres atteindrait alors 154,7 millions, ce qui représente un taux de couverture selon la Loi fédérale sur les banques de 208%. La BCJ disposerait ainsi d'une marge de manœuvre confortable dans l'optique du développement futur des affaires pouvant faire face avec sérénité aux nouvelles exigences légales en matière de fonds propres imposées par les récents accords dits de « Bâle II » qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007.

Evolution des dépôts titres (en millions de CHF)



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les actions de la Banque Cantonale du Jura sont cotées à la bourse suisse.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Organisation opérationnelle	Voir organigramme en page 66.
1.1.2. Lieu de cotation	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy, sont cotées à la bourse suisse - SWX - sous le numéro de valeur 703.089.0 (code ISIN: CH0007030890). - La capitalisation boursière au 31.12.2006 s'élève à CHF 132,0 millions. - Les sociétés détenues majoritairement par la Banque Cantonale du Jura ne possèdent pas d'actions de la maison mère.
1.1.3. Sociétés détenues	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.3.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
------------------------------	---

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES	La BCJ ne détient pas de participations croisées.
------------------------------	---

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
--------------	---

2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL	<p>Selon art. 6 de ses statuts, la Banque peut procéder à des augmentations autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.</p>
---------------------------------------	---

2.3. MODIFICATION DU CAPITAL	Dernière modification du capital social: 1997.
------------------------------	--

2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION	<p>Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. La BCJ n'a pas émis de bons de participation.</p>
---------------------------------------	--

2.5. BONS DE JOUISSANCE	La BCJ n'a pas émis de bons de jouissance.
-------------------------	--

2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT	Les actions de la BCJ sont émises au porteur. Il n'y a pas de restriction de transfert ou de limitation du droit de vote.
--------------------------------	---

2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES	La BCJ n'a pas émis d'emprunt convertible et n'a pas instauré de plan d'intéressement en faveur des dirigeants et cadres.
----------------------------	---

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration ne compte pas de membre exécutif.

3.1. / 3.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
<p>Paul-André Sanglard Président Porrentruy Nationalité: CH</p>	<p>Docteur ès sciences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1979-84: Chef de la Trésorerie générale de la République et Canton du Jura - 1983-95: Chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève - 1984-89: Membre du Conseil de Direction du World Economic Forum, Genève <p>Fonction actuelle (1989): Administrateur de sociétés</p>	<p>Vice-président de: Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne</p> <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - British American Tobacco Switzerland SA, Boncourt - TSM-Compagnie d'Assurances Transports, La Chaux-de-Fonds <p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - ONO SA (Ophthalmologic Network Organization), Genève - Fondation de prévoyance du groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
<p>Jean-Jacques Borgeaud Vice-président Porrentruy Nationalité: CH</p>	<p>Brevet fédéral de comptable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1980-89: Directeur financier, Pibor ISO SA, Glovelier - 1991-03: Directeur financier, FLASA SA, Alle <p>Fonction actuelle (2003): Directeur de la fiduciaire de l'Union patronale Jura/Jura bernois</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ - Conseil de fondation Epargne 3 et 2^e pilier de la BCJ <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - New Belidis SA, Courrendlin
<p>Olivier Cavaleri Membre Lutry Nationalité: CH</p>	<p>Diplôme d'ingénieur électricien (EPFL) MBA Diplôme de la Swiss Banking School</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1986-90: Responsable informatique Forces Motrices Bernoises - 1992-98: Fonction de cadre et de direction auprès de l'UBS, Zurich - 1998-01: Chef du département taux, Banque Cantonale Vaudoise - 2001-03: Chef de la division trading, Banque Cantonale Vaudoise <p>Fonction actuelle (2003): Directeur général, division trading, Banque Cantonale Vaudoise</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité des émissions des Banques Cantionales Suisses - Conseil de la Fondation de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la Banque Cantonale Vaudoise <p>Vice-président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale Vaudoise <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centrale de lettres de gage des Banques Cantionales Suisses, Zurich

	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Olivier Cavaleri (Suite de la page 21)			Membre de: - Comité exécutif de la succursale de la Banque Cantonale Vaudoise de Guernesey - Comité de l'Association pour le développement des compétences bancaires (DCB), Genève
Roger Friche Membre Courgenay Nationalité: CH	Licence ès sciences économiques et sociales	- 1979-83: Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'industrie du Jura Fonction actuelle (1983): Directeur adjoint, Lycée cantonal	Administrateur de: - Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, Porrentruy
Nicole Gigon Membre Saignelégier Nationalité: CH	Licence ès sciences économiques	Fonction actuelle (1996): Cheffe de l'Office régional de placement du Jura	
Pierre Godet Membre Neuchâtel Nationalité: CH	Licence en droit Brevet d'avocat	- 1971-94: Fonction de cadre et de direction auprès du Crédit Suisse - 1994-05: Directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise - 2005: retraité	Administrateur de: - Banque Cantonale Neuchâteloise - Etablissement cantonal neuchâtelois d'assurance et de prévention (ECAP)
Georges Humard Membre Delémont Nationalité: CH	Mécanicien-électricien	Fonction actuelle (1995): CEO, Humard Automation SA	Administrateur de: - Humard Automation SA, Delémont - New Ingénia SA, Delémont - Collège Saint-Charles, Porrentruy
Florian Lachat Membre Porrentruy Nationalité: CH	Licence en droit Diplôme postgrade HEC Licence ès sciences politiques	- 1998-01: Senior consultant Arthur Andersen, Genève/Zurich - 2001-03: Président et Directeur, Lachat SA, Asuel Fonction actuelle (2003): Conseiller indépendant en stratégie d'entreprise	Administrateur de: - Lachat SA, Asuel
Vincent Lang Membre Porrentruy Nationalité: CH	MBA en gestion d'entreprise	Fonction actuelle (1981): Directeur de Louis Lang SA	Administrateur de: - Louis Lang SA Porrentruy
Jean-Claude Prince Membre Courfaivre Nationalité: CH	Dessinateur de machines Diplômes de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et de l'IDHEAP	- 1967-72: Constructeur d'outillages dans différentes entreprises jurassiennes - 1979-99: Secrétaire régional du Syndicat FTMH du Jura Fonction actuelle (1999): Secrétaire central de l'Union syndicale suisse	- Délégué des travailleurs suisses à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) - Consultant de la Confédération Suisse pour le Pacte de stabilité des Balkans - Membre travailleur suppléant du Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT), Genève

	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Jean-Bernard Vauclair Membre Boncourt Nationalité: CH	Ingénieur Dipl. ETHZ	- 1971-96: diverses activités à l'étranger et en Suisse - 1996-05: Directeur des opérations de British American Tobacco Switzerland SA Fonction actuelle (2005): Administrateur de sociétés et consultant	Président de: - Wenger SA, Delémont - SOTA, Berne

Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la Banque Cantonale du Jura ou au sein de l'une des sociétés détenues par la banque. Si des membres du Conseil d'administration exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

3.3. INTERDÉPENDANCES

Les membres du Conseil d'administration suivants sont désignés par l'Union des Banques Cantonales Suisses, dont les membres détiennent environ 31 % du capital-actions: Messieurs Pierre Godet et Olivier Cavaleri.

Ils sont élus par l'Assemblée générale des actionnaires.

3.4. ELECTION ET DURÉE DES MANDATS

Sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura:

- **Paul-André Sanglard**, nommé administrateur en 1995 et président en 1996
- **Nicole Gigon**, nommée en 1997
- **Georges Humard**, nommé en 2004,
- **Vincent Lang**, nommé en 2001
- **Jean-Claude Prince**, nommé en 1997
- **Jean-Bernard Vauclair**, nommé en 1997

La période de fonction expire en 2007. La limitation des mandats est identique à celle d'un administrateur nommé par l'Assemblée générale.

Sont nommés par l'Assemblée générale:

- **Jean-Jacques Borgeaud**, nommé administrateur en 1997 et vice-président en 2001
- **Roger Friche**, nommé en 1997
- **Pierre Godet**, nommé en 2001
- **Olivier Cavaleri**, nommé en 2006, en remplacement de M. Philippe Sauthier
- **Florian Lachat**, nommé en 2006, en remplacement de M. Andreas Waespi

La période de fonction expire en 2009.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Les mandats prennent fin au plus tard lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit la date à laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus. L'Assemblée générale procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. La majorité relative est déterminante au deuxième tour.

L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu au scrutin secret si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes soumis à élection. Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à ces élections que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

3.5. / 3.6. ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. En plus de son organisation et des tâches fixées par la Loi, elles portent sur :

- La fixation des principes relatifs à la politique générale.
- La détermination de la politique en matière de risques et la fixation du cadre général de la gestion des risques.
- L'établissement du Règlement général d'organisation et des règlements spéciaux.
- La surveillance de l'efficacité des instruments de contrôle et de leur fiabilité, notamment en matière de risques.
- L'approbation de la stratégie, des plans d'investissements et des budgets élaborés par la Direction.
- L'examen du rapport de révision du réviseur bancaire indépendant.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit, l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision.
- L'émission d'emprunts publics.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration, du Comité de banque, de la Direction et du Chef de la révision interne, ainsi que les principes de rémunération du personnel. Le Conseil d'administration arrête également les dispositions en matière de prévoyance sociale en faveur du personnel.

- L'acceptation de la liste des limites pour dépôts auprès de banques et centrales de dépôts de titres.
- Le contrôle des engagements importants (art. 21 OB).
- Les nominations de commissions pour l'examen d'affaires particulières, du réviseur indépendant au sens de la législation fédérale, des membres de la Direction, du chef de la révision interne et des personnes engageant la Banque par leur signature.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est le suivant :

- Le Conseil d'administration se réunit en règle générale une fois par trimestre; il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de ses membres, de la Direction ou de l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises en 2006 à raison d'une demi-journée par séance, en plus d'une séance hors les murs, sur 2 jours, en présence des membres de direction.
- Les décisions sont prises valablement si sept membres au moins sont présents. En principe, le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.
- Le président et le vice-président ont droit à la signature.

Le Conseil d'administration a constitué les comités et commissions suivantes :

COMITÉ DE BANQUE

Composition :

Président : Paul-André Sanglard
Membres : Jean-Jacques Borgeaud
Jean-Bernard Vauclair
Suppléants : Nicole Gigon
Pierre Godet
Florian Lachat

Selon les statuts, le Comité de banque se compose de trois membres faisant partie du Conseil d'administration. Le Président et le Vice-président du Conseil en font partie d'office. Les membres et leurs suppléants sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative. Le Comité de banque s'est réuni à 25 reprises en 2006.

Ses compétences et ses obligations sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. Elles portent sur :

- La surveillance des activités de la Direction et de la gestion de la banque.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit.

- L'autorisation de tout achat ou vente de biens immobiliers ou mobiliers (à l'exception des papiers-valeurs) selon les limites attribuées.
- La fixation de limites pour les risques pays.
- L'octroi de crédits aux membres de la Direction et aux organes dans le cadre des limites fixées par le règlement de crédit.
- La décision d'abandon de créances et de passation de pertes.
- Le choix de produits dérivés pouvant être utilisés pour compte propre.
- L'autorisation d'achat ou de vente de papiers-valeurs, pour le compte de la Banque.
- La prise de connaissance des comptes-rendus de la révision interne.
- La décision d'ouverture d'actions en justice.
- La désignation du ou des représentants de la Banque au sein des organes des sociétés partenaires.

COMMISSION ALM (ASSET- & LIABILITY MANAGEMENT)

Composition :

Président : Paul-André Sanglard
Membres : Roger Friche
Jean-Bernard Vauclair
Suppléants : Vincent Lang
Jean-Claude Prince

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission ALM formée de trois membres plus deux suppléants. Un membre du Comité de banque au moins siège dans cette commission. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.

La Commission ALM a les attributions suivantes :

- Elle préavise, à l'attention du Conseil d'administration, la stratégie et la politique de risque de taux ainsi que le système de limites.
- Elle doit être informée trimestriellement de la situation de risque de taux.

- Elle s'assure de la mise en place de l'organisation nécessaire.
- Lors du dépassement de la limite critique, elle doit être informée immédiatement. Des mesures de restructuration du bilan et/ou d'utilisation d'instruments dérivés doivent alors être discutées. La décision finale revient à la Commission ALM.

La commission se réunit en principe trimestriellement et les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. La commission s'est réunie à 5 reprises en 2006. Elle consigne le procès-verbal de sa séance et en transmet une copie au Comité de banque. Le président du Comité ALM rapporte à cette commission.

Le Conseil d'administration est informé à chaque séance de l'analyse de la situation des risques de taux.

COMMISSION D'AUDIT

Composition :

Président	Paul-André Sanglard
Membres	Jean-Jacques Borgeaud Vincent Lang

La commission d'audit se compose de trois membres du Conseil d'administration. Le Directeur général et le chef de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives.

Les tâches de la commission sont les suivantes :

- Elle se forge une image de l'efficacité de la révision externe et de la révision interne ainsi que de leur coopération.
- Elle évalue le mode de fonctionnement du système de contrôle interne notamment en matière de gestion des risques et d'observation des normes qui régissent le fonctionnement de la banque.
- Elle révisé de manière critique les comptes de la société ainsi que les comptes intermédiaires destinés à être publiés.

- Elle évalue la performance et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance. Elle vérifie si le mandat de révision est compatible avec d'autres mandats de conseil.
- Elle n'effectue pas de contrôle mais se base sur les différents rapports émanant de la révision externe, de la révision interne et des différents services de la Banque. Elle donne des mandats spécifiques aux organes de révision.
- Elle informe semestriellement le Conseil d'administration du contenu de ses travaux.

La commission d'audit se réunit à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année. La commission s'est réunie à 7 reprises en 2006.

3.7. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration prend connaissance, à chaque séance, des résultats intermédiaires mis en regard du budget. Il est également informé de la situation des risques. Selon un programme annuel préétabli, il reçoit des informations sur les crédits les plus importants et sur l'état des différents portefeuilles-titres.

Une fois par année, il examine les objectifs sectoriels quantitatifs et qualitatifs impartis à tous les secteurs de la Banque.

Quant au Comité de Banque, il prend connaissance des résultats mensuels, du suivi des objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'année en cours, de tous les engagements en blanc supérieurs à CHF 250'000.-, de la politique suivie et des résultats obtenus en matières d'opérations sur titres et devises pour compte propre, des comptes rendus de la révision interne et de différentes statistiques émanant des secteurs de la Banque. Il peut, en tout temps, procéder aux contrôles qu'il estime utiles.

4. DIRECTION

4.1. / 4.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Bertrand Valley Directeur général Porrentruy Nationalité: CH	Licence en droit Brevet d'avocat	Etude d'avocat, Porrentruy Banque Cantonale du Jura (1993)	Président de : - Centre Clos-Doubs SA, en liquidation, Saint-Ursanne - SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont Administrateur de : - Coopérative de cautionnements des arts & métiers, Berthoud - Real Time Center SA, Berne Membre de : - Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
Philippe Jobé Membre de Direction & secrétaire du Conseil d'administration Responsable de la comptabilité Porrentruy Nationalité: CH	Diplôme fédéral d'employé de banque	Diverses fonctions auprès de Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, Bassecourt & Delémont Banque Cantonale du Jura (1979)	Président de : - Promindus SA, Porrentruy Vice-président de : - Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
Daniel Jolidon Membre de Direction Secteur logistique & administratif Les Pommerats Nationalité: CH	Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce	Banque Cantonale du Jura (1983)	Président du : - Comité d'organisation du Marché-concours national de Chevaux, Saignelégier

	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Martine Kohler Membre de Direction Secteur clientèle entreprises & crédits Bassecourt Nationalité: CH	Licence ès sciences économiques	Diverses fonctions auprès du Crédit Suisse, Lausanne Banque Cantonale du Jura (1991)	
Stéphane Piquerez Membre de Direction Secteur Marchés & réseau Porrentruy Nationalité: CH	Licence ès sciences économiques	Assistant à l'Université de Lausanne Banque Cantonale du Jura (1985)	Vice-président de : - Clinique Le Noirmont, Le Noirmont Administrateur de : - Energie du Jura SA, Delémont Membre de : - Conseils des Fondations Gérard Burrus « Les Chevrières » et les « Hémionées »

Aucun membre de la Direction n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de tiers. Si des membres de la Direction exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

4.3. CONTRAT DE MANAGEMENT

La Banque Cantonale du Jura n'a pas conclu de contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques n'appartenant pas au groupe.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1. CONTENU ET PROCÉDURE DE FIXATION DES RÉMUNÉRATIONS ET DES PROGRAMMES DE PARTICIPATION

Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes et des jetons de présence. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Le Conseil d'administration est compétent pour la fixation des rétributions. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel

de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement.

5.2. RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX MEMBRES EN EXERCICE DES ORGANES DIRIGEANTS

	Nombre de personnes	Montant global
- Conseil d'administration	13	CHF 290'575
- Direction	5	CHF 1'006'000

Par ailleurs, la Banque a versé au Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque une somme de CHF 25'483.–, représentant la cotisation de l'employeur pour les administrateurs affiliés.

5.3. RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX ANCIENS MEMBRES DES ORGANES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été versée durant l'exercice sous revue à d'anciens membres du Conseil d'administration et de la Direction.

5.4. ATTRIBUTION D' ACTIONS DURANT L'EXERCICE

La BCJ n'a pas instauré de plan d'intéressement sous forme d'actions en faveur de ses dirigeants et cadres.

5.5. DÉTENTION D' ACTIONS (NOMBRE)

- Conseil d'administration	364
- Direction	97

5.6. OPTIONS

La BCJ n'a pas émis d'options sur ses propres actions.

5.7. HONORAIRES ET RÉMUNÉRATIONS ADDITIONNELS

La BCJ n'a pas versé d'honoraires ou de rémunération additionnels à l'un de ses dirigeants.

5.8. PRÊTS AUX ORGANES Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.13

	Nombre de personnes	Taux d'intérêts	Durée	Limite et utilisation	Garantie
Conseil d'administration	5	de 2,20 % à 3,60 %	<1 an à <10 ans	4'882'500.-	blanco/hypothécaire
Direction	4	de 2 % à 3,15 %	<1 an à <10 ans	1'717'500.-	hypothécaire

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Les membres de la Direction ainsi que l'ensemble du personnel bénéficient d'un taux

de faveur de 1 % sur les avances accordées par la banque, respectivement de 1/2 % sur les prêts fermes, par rapport aux taux usuels pratiqués pour la clientèle.

5.9. RÉMUNÉRATION GLOBALE LA PLUS ÉLEVÉE

En 2006, la rémunération la plus élevée versée à un membre du Conseil d'administration est de CHF 121'750.-.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

La BCJ n'a pas de limitation dans ce domaine. Elle se conforme au Code des obligations.

6.2. QUORUM STATUTAIRE

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. Pour les élections, la majorité relative est déterminante au deuxième tour.

Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à l'élection des administrateurs nommés par l'Assemblée générale que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

Selon les statuts, la dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions après consultation du Conseil d'administration et avec l'approbation du Parlement.

6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration vingt jours au moins avant le jour de la réunion, par avis dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura.

Cette convocation est également publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et dans les journaux suivants: Le Quotidien Jurassien, Le Franc-Montagnard, Le Temps, la Neue Zürcher Zeitung.

6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Les actionnaires peuvent demander d'inscrire des propositions à l'ordre du jour d'une Assemblée générale, par écrit et dans un délai de 45 jours avant l'Assemblée.

6.5. INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Le capital social de la BCJ n'est pas constitué d'actions nominatives. La Banque n'a par conséquent pas de registre des actionnaires. La convocation à l'Assemblée générale fixe le délai pour demander une carte d'entrée.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Néant

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DURÉE DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

La BCJ a confié le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en 1997. M. Alex Astolfi est réviseur responsable depuis 2003.

8.2. HONORAIRES DES RÉVISEURS CHF 230'000.- HT

8.3. HONORAIRES ADDITIONNELS NÉANT

8.4. INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

Notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, est agréé par la Commission fédérale des banques. En ce sens, il remplit les exigences fixées. Le réviseur responsable rencontre régulièrement la Direction. De plus, il participe aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit qui traitent en particulier du rapport bancaire. Les membres de la Commission d'audit évaluent l'organe de révision externe. Les résultats obtenus sont confrontés à ceux déterminés par la Direction et les écarts éventuels sont éclaircis avec le mandataire.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La BCJ adresse à ses actionnaires connus le rapport de gestion annuel. De plus, la BCJ possède un site internet sous www.bcj.ch qui diffuse toutes les informations communiquées à la presse. Toute personne intéressée peut s'inscrire sur la liste de diffusion pour recevoir nos communications par e-mail. Selon ses statuts, la BCJ publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires semestriels, avec l'ensemble des autres banques cantonales, dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce.

COMPTES ANNUELS





COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT

(en CHF)

	Annexe:	2006	2005	Différence
Résultat des opérations d'intérêts	5.1			
Produit des intérêts et des escomptes		48'134'568,67	46'703'172,82	1'431'395,85
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		109'706,33	84'127,75	25'578,58
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'797'593,00	1'625'948,50	171'644,50
Charges d'intérêts		-21'812'512,76	-19'979'055,56	-1'833'457,20
Sous-total des opérations d'intérêts		28'229'355,24	28'434'193,51	-204'838,27
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit		666'619,80	665'190,05	1'429,75
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		8'950'499,78	7'953'592,02	996'907,76
Produit des commissions sur les autres prestations de service		1'210'042,22	924'694,02	285'348,20
Charges de commissions		-256'166,87	-287'996,75	31'829,88
Sous-total des opérations de commissions et des prestations de service		10'570'994,93	9'255'479,34	1'315'515,59
Résultat des opérations de négoce	5.2	2'982'137,01	3'089'686,12	-107'549,11
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		23'000,00	257'324,45	-234'324,45
Produit des participations		135'961,40	124'890,00	11'071,40
Résultat des immeubles		-31'557,60	-21'361,25	-10'196,35
Autres produits ordinaires		1'448'359,26	1'310'356,34	138'002,92
Autres charges ordinaires		-120'000,00	-468'711,00	348'711,00
Sous-total des autres résultats ordinaires		1'455'763,06	1'202'498,54	253'264,52
Résultat brut		43'238'250,24	41'981'857,51	1'256'392,73
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	5.3	-13'132'354,05	-13'210'751,65	78'397,60
Autres charges d'exploitation	5.4	-10'410'700,77	-10'423'080,78	12'380,01
Sous-total charges d'exploitation		-23'543'054,82	-23'633'832,43	90'777,61
Bénéfice brut		19'695'195,42	18'348'025,08	1'347'170,34
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	-781'893,64	-851'172,65	69'279,01
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	-4'317'218,92	-5'950'267,02	1'633'048,10
Résultat intermédiaire		14'596'082,86	11'546'585,41	3'049'497,45
Produits extraordinaires	5.5	2'637'347,90	3'310'595,15	-673'247,25
Charges extraordinaires (dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux)	5.5	-7'023'733,10	-5'513'094,05	-1'510'639,05
Impôts		-7'000'000,00	-5'500'000,00	-1'500'000,00
		-3'614'370,45	-3'701'830,00	87'459,55
Résultat net de l'exercice		6'595'327,21	5'642'256,51	953'070,70

BILAN AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

ACTIFS

(en CHF)

Annexe :	2006	2005	Différence
Liquidités	34'899'683,45	34'381'744,45	517'939,00
Créances résultant de papiers monétaires	288'331,73	37'254,90	251'076,83
Créances sur les banques	93'024'613,57	102'496'387,89	-9'471'774,32
Créances sur la clientèle 3.1	290'398'610,09	264'620'735,45	25'777'874,64
Créances hypothécaires 3.1 - 3.6.1	1'276'580'238,73	1'244'916'193,76	31'664'044,97
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce 3.2	5'440'652,45	5'481'732,45	-41'080,00
Immobilisations financières 3.2 - 3.6.1	66'706'270,00	69'964'089,00	-3'257'819,00
Participations 3.2 - 3.3 - 3.4	3'255'432,00	3'316'812,00	-61'380,00
Immobilisations corporelles 3.4	12'122'000,00	12'579'000,00	-457'000,00
Comptes de régularisation	1'755'032,04	1'585'758,50	169'273,54
Autres actifs 3.5	7'410'542,03	6'024'083,87	1'386'458,16
Total des actifs	1'791'881'406,09	1'745'403'792,27	46'477'613,82
Total des créances de rang subordonné	100'000,00	470'000,00	-370'000,00
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	49'314'503,20	35'992'281,50	13'322'221,70
- dont créances sur le canton	49'310'387,65	35'182'281,50	14'128'106,15



PASSIFS

(en CHF)

Annexe :	2006	2005	Différence
Engagements résultant de papiers monétaires	0,00	1'000,00	-1'000,00
Engagements envers les banques	221'594'756,58	185'328'352,69	36'266'403,89
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	534'581'176,47	538'971'834,63	-4'390'658,16
Autres engagements envers la clientèle	591'541'043,26	610'059'410,46	-18'518'367,20
Obligations de caisse	27'826'000,00	21'843'000,00	5'983'000,00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8 188'000'000,00	179'000'000,00	9'000'000,00
Comptes de régularisation	7'694'364,75	8'294'908,12	-600'543,37
Autres passifs	3.5 24'510'145,35	14'882'389,01	9'627'756,34
Correctifs de valeurs et provisions	3.9 38'224'000,00	40'289'718,19	-2'065'718,19
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9 - 3.11 49'000'000,00	42'000'000,00	7'000'000,00
Capital social	3.10 - 3.11 45'000'000,00	45'000'000,00	0,00
Propres titres de participation	3.11 -192'200,00	-22'762,00	-169'438,00
Autres réserves	3.11 68'141,05	67'289,75	851,30
Réserve légale générale	3.11 57'000'000,00	53'500'000,00	3'500'000,00
Bénéfice reporté	438'651,42	546'394,91	-107'743,49
Résultat de l'exercice	6'595'327,21	5'642'256,51	953'070,70
Total des passifs	1'791'881'406,09	1'745'403'792,27	46'477'613,82
Total des engagements de rang subordonné	0,00	0,00	0,00
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés (sans les prêts octroyés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses)	114'788'021,84	98'162'218,40	16'625'803,44
- dont engagements envers le canton	113'595'444,21	96'994'836,35	16'600'607,86

OPÉRATIONS HORS BILAN

(en CHF)

- engagements conditionnels	3.1 - 4.1	42'861'910,85	44'769'503,10	-1'907'592,25
- engagements irrévocables	3.1	20'903'000,00	17'888'203,00	3'014'797,00
- engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	3'000'000,00	3'000'000,00	0,00
- crédits par engagement	3.1 - 4.2	0,00	0,00	0,00
- instruments financiers dérivés (valeur nominale des contrats)	4.3	579'449'610,88	556'408'264,00	23'041'346,88
- valeurs de remplacement positives		4'753'985,93	1'706'054,69	3'047'931,24
- valeurs de remplacement négatives		2'807'705,95	4'836'360,75	-2'028'654,80
- opérations fiduciaires	4.4	21'047'564,00	60'121'660,50	-39'074'096,50

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers de CHF)

	2006			2005		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
Résultat de l'exercice	6'595			5'642		
Amortissements sur l'actif immobilisé	782			851		
Correctifs de valeurs et provisions	6'139	8'205		2'558	13'137	
Comptes de régularisation actifs		169			241	
Comptes de régularisation passifs		1'574			496	
Réserves pour risques bancaires généraux	7'000			5'500		
Dividende de l'exercice précédent		2'250			2'250	
Flux de fonds du résultat opérationnel	20'516	12'198	8'318	14'551	16'124	-1'573
Propres titres de participation	37	205		311	277	
Autres réserves	1			9		
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	38	205	-167	320	277	43
Immobilisations corporelles		325		375	440	
Participations	162	100		15		
Valeurs immatérielles						
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	162	425	-263	390	440	-50
- Engagements envers les banques (> 1 an)	5'000				24'000	
- Créances sur les banques (> 1 an)						
Sub-total des opérations à moyen/long terme (> 1 an)	5'000	0	5'000		24'000	-24'000
- Engagements envers les banques (< 1 an)	31'266				17'955	
- Créances sur les banques (< 1 an)	9'472				28'002	
Sub-total des opérations à court terme (<1 an)	40'738	0	40'738		45'957	-45'957
Opérations interbancaires	45'738	0	45'738		69'957	-69'957
- Fonds d'épargne et de placements		4'391			7'157	
- Autres engagements envers la clientèle		18'518		122'574		
- Obligations de caisse	5'983				4'209	
- Créances hypothécaires		31'664			22'990	
- Créances sur la clientèle		25'778		7'358		
Opérations de la clientèle	5'983	80'351	-74'368	129'932	34'356	95'576
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	25'000	16'000			17'000	
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	41				3'251	
- Immobilisations financières	3'257				12'630	
Opérations du marché des capitaux	28'298	16'000	12'298	0	32'881	-32'881
- Autres actifs		1'387		464		
- Autres passifs	10'601			3'218		
Autres rubriques du bilan	10'601	1'387	9'214	3'682	0	3'682
Flux de fonds de l'activité bancaire	90'620	97'738	-7'118	133'614	137'194	-3'580
Etat de liquidités						
- Liquidités		518		4'992		
- Engagements résultant de papiers monétaires		1		218		
- Créances résultant de papiers monétaires		251			50	
Modification de l'état de liquidités	0	770	-770	5'210	50	5'160
Totaux	111'336	111'336	0	154'085	154'085	0

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS



ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le siège social de la BCJ est à Porrentruy. La Banque est présente dans 11 localités jurassiennes, à savoir : Porrentruy, Alle, Boncourt, Courgenay, St-Ursanne, Delémont, Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Saignelégier et Le Noirmont.

L'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élevait à la fin de l'exercice à 105,1 collaborateurs (exercice précédent : 104,2).

L'activité de la Banque, conformément à ses statuts, traite de toutes les opérations de crédits et de dépôts. Elle exerce son action essentiellement dans le Canton du Jura.

OPÉRATIONS AU BILAN

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de la Banque. Les prêts et crédits sont octroyés en faveur des personnes privées, ainsi que des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique jurassien.

Pour son financement à long terme, la BCJ recourt aux différentes possibilités offertes par le marché. Elle est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme.

La BCJ détient un portefeuille de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières. Il s'agit principalement de titres à taux d'intérêt fixe, pouvant être escomptés auprès de la BNS, ainsi que pour la mise ou la prise en pension de titres (REPO ou Reverse REPO).

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La BCJ exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce de titres.

La BCJ privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Le négoce des matières premières et des marchandises ne fait pas partie de ses activités.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque propose aussi des produits et des conseils dans le domaine de la bancassurance.

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques de crédit et de marché. Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence. Les positions relevant des opérations de négoce sont évaluées

quotidiennement. Au sein de la Direction, la responsabilité des opérations de négoce et celle du contrôle des risques sont attribuées à des secteurs différents.

a) Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décisions courtes.

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Pour l'évaluation des biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures. Les immeubles de types artisanal, industriel ou les objets particuliers, pour lesquels le financement bancaire dépasse CHF 1 million, font en principe l'objet d'une expertise externe. La « valeur vénale », sur laquelle est basée le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- Maison familiale, appartement en PPE, terrain à bâtir : valeur intrinsèque
- Immeuble locatif : valeur de rendement
- Immeuble commercial, hôtel, restaurant : valeur de rendement et valeur intrinsèque
- Immeuble artisanal ou industriel : valeur de rendement ou valeur intrinsèque
- Immeuble agricole : valeur licite selon LDFR
- Terrain : valeur de marché

La Banque a une bonne connaissance du marché immobilier dans le canton, ce qui lui permet d'apprécier la plausibilité des estimations retenues.

L'endettement est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette ainsi que de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les clients selon un système de rating comprenant 6 catégories. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

b) Risques de taux

Etant donné que la marge d'intérêt constitue la principale source de revenus de la Banque, cette dernière attache une grande importance aux risques de modification de taux, de manière à gérer au plus près le refinancement de ses opérations actives, en tenant compte aussi bien des conditions rémunératrices que de l'échelonnement des échéances. Les opérations de bilan sont pilotées et surveillées par le comité ALM, dans le cadre de limites fixées annuellement par le Conseil d'administration. Les risques sont notamment couverts par des instruments dérivés dont les contre-parties sont de première qualité.

La Banque dispose d'un logiciel moderne permettant de calculer mensuellement les situations de risques – sensibilité des fonds propres, durations - et de rendement. Elle bénéficie par ailleurs des services d'un institut spécialisé, Almafinaeager.

c) Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participations et de devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles périodiques.

d) Risques de liquidités

Le comité ALM contrôle les risques de liquidités selon les dispositions légales en la matière.

e) Risques opérationnels

Les risques opérationnels représentent l'ensemble des vulnérabilités pouvant entraîner des pertes pour la banque (défaillances techniques ou humaines, dans les systèmes de contrôle interne, procédures inadéquates, événements externes, etc.). Afin de maîtriser ces risques, la Banque dispose d'un système de contrôle interne qui est régulièrement vérifié par la révision interne. Cette dernière rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

COMPLIANCE ET RISQUES JURIDIQUES

Le service juridique contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours relatifs aux activités bancaires. Le service juridique veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

a) Externalisation d'activité (outsourcing)

Dans le domaine informatique, la BCJ utilise en premier lieu les services de RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, auquel elle sous-traite la plupart de ses opérations.

Compte tenu de l'évolution toujours plus complexe des opérations boursières et de ses dérivés, la banque a confié l'administration du service des titres à la Banque Cantonale Bernoise. Par cet outsourcing, la Banque veut maintenir une activité dans ce domaine en s'appuyant sur de hautes compétences reconnues.

Ces externalisations font l'objet d'un contrat de service détaillé, conformément aux directives de la Commission fédérale des banques. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de service sont tous soumis au secret bancaire.

b) Système d'information

Les organes supérieurs sont informés régulièrement sur le bilan, la situation de rentabilité, comprenant également les risques, et sur tout autre événement pouvant influencer la marche des affaires.



2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques, aux directives régissant l'établissement des comptes de la Commission fédérale des banques (CFB) ainsi qu'aux exigences du règlement de cotation de la Bourse suisse. La Banque établit et publie un boucllement individuel statutaire conforme aux dispositions régissant l'image fidèle (boucllement individuel combiné). Divers aménagements sont nécessaires afin que le boucllement individuel combiné respecte les prescriptions du droit des sociétés. La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Les opérations sont portées au bilan à la date de conclusion. La détermination du résultat est conforme à la durée de l'exercice.

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le bilan est valorisé au cours du jour de clôture. Le gain ou la perte réalisé est comptabilisé dans le compte de résultat des opérations de négoce.

Principaux cours de conversion utilisés lors du boucllement:

Monnaie	année en cours billets / devises	année précédente billets/devises
EURO	1.5800 / 1.5910	1.5275 / 1.5420
Dollars US	1.1900 / 1.2045	1.2900 / 1.3010
Livres sterling	2.3600 / 2.3690	2.2325 / 2.2375

LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Les montants sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les correctifs de valeurs pour créances compromises figurent au passif du bilan. La partie non échue des escomptes sur les papiers monétaires ainsi que les agios et disagios des propres emprunts sont délimités sur la durée et comptabilisés sous « autres actifs » et/ou « autres passifs ».

PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque les indices

probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions. Ce principe est également appliqué pour les intérêts compromis. Lorsque le paiement des intérêts est peu probable et, qu'en conséquence, la délimitation dans le temps devient inutile, la Banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur les créances amorties sont portés en diminution du besoin de provisions de l'année en cours.

Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur les créances appartenant aux catégories A, B et C. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les crédits des catégories E et F sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels. Des correctifs de valeurs forfaitaires à hauteur de 7,5% du montant des créances sont constitués pour les crédits de la catégorie D qui présente un risque latent de perte pour la Banque. Les prêts de cette catégorie ne font pas l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs sont calculés selon un schéma systématique et leurs modifications sont comptabilisées trimestriellement.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE MISE EN PENSION DE TITRES

Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des prêts et emprunts de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Pour les opérations de mise et prise en pension, seuls les montants en argent qui sont échangés figurent au bilan à leur valeur nominale, si la partie cédante conserve économiquement son pouvoir de disposition. La couverture de la valeur de marché des titres reçus est contrôlée tous les jours. Le produit ou la charge d'intérêts est délimité sur la durée des transactions sous-jacentes.

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assortis d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et corrigées à la date du bilan selon les cours du marché. Seuls des titres cotés sur des marchés officiels peuvent être acquis. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque ne calcule pas les frais de refinancement de ce portefeuille.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créances figurant sous cette rubrique sont détenus à long terme, c'est-à-dire en principe jusqu'à l'échéance. Le montant porté au bilan correspond à l'évaluation selon l'«accrual method». Les agios et disagios correspondants sont délimités sur la durée restante et sont imputés au résultat des opérations d'intérêts. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont également comptabilisées sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de participation sont enregistrés aux prix d'acquisition. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente sont inscrits au bilan lors de l'acquisition à la valeur de rendement effectif ou théorique ajusté. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations nécessaires figurent sous la position «Autres charges ordinaires».

PARTICIPATIONS

Les participations jusqu'à CHF 20'000.- sont amorties totalement l'année de leur acquisition. Les plus importantes sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu des amortissements nécessaires en cas d'évaluation inférieure.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les machines, le mobilier et les installations sont amortis selon leur durée de vie économique. Les immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué d'un amortissement en fonction du degré de vétusté. Les amortissements sont effectués selon un plan s'étendant sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une actualisation des valeurs comptables avec les durées de vies économiques effectives est calculée régulièrement. En cas d'écart, les amortissements sont adaptés par le compte «Amortissements sur l'actif immobilisé».

Les durées de vies économiques suivantes sont utilisées:

Immeubles à l'usage de la banque	max. 50 ans
Matériel informatique, machines et installations	max. 5 ans
Mobilier	max. 8 ans
Software	amorti l'année d'acquisition

VALEURS INCORPORELLES

Le bilan de la Banque ne contient pas de valeurs incorporelles.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la Banque Cantonale du Jura est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

IMPÔTS

La Banque impute les impôts dans la période où le revenu est acquis. Les impôts dus au titre du bénéfice courant et du capital imposable sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «compte de régularisation».

La BCJ paie des impôts cantonaux, communaux, ecclésiastiques et l'impôt fédéral direct.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

Les correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de défaillance de même que les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portés au passif du bilan à la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

PROPRES TITRES DE CRÉANCES ET DE PARTICIPATION

Les propres titres de créances, obligations de caisse et titres du marché monétaire sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux « Autres réserves ».

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents sur l'activité bancaire. Elles sont considérées comme fonds propres au sens de l'Ordonnance d'exécution de la Loi sur les banques.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Face aux risques de taux d'intérêts, la Banque traite des instruments dérivés. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées sous autres actifs (valeurs positives) ou autres passifs (valeurs négatives). Les contrats ouverts, avec indication des montants des sous-jacents, sont présentés dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Opérations de négoce

Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de négoce sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont portés au compte de résultat des opérations de négoce.

Opérations de couverture

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est attribué de façon identique aux opérations couvertes. L'écart entre les valeurs de remplacement positives et négatives est présenté dans le compte de compensation, c'est-à-dire sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des contrats sont liquidés avant l'échéance, les gains et pertes réalisés sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance prévue à l'origine du contrat.

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par des opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction initiale sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Les provisions forfaitaires à hauteur de CHF 1'000'000.- pour couvrir le risque latent de certains secteurs économiques ont été utilisées pour couvrir des risques individuels dans les secteurs correspondants.

En première application de la nouvelle norme Swiss GAAP RPC 16, un retraitement des réserves de cotisations de l'employeur s'est avéré nécessaire (voir chiffre 3.7.3.).



3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

(en milliers de CHF)

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	NATURE DES COUVERTURES			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
PRÊTS				
Créances sur la clientèle	25'664	28'057	236'678	290'399
<i>dont envers des Collectivités de droit public</i>			158'378	158'378
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	951'077			951'077
- immeubles commerciaux	83'131			83'131
- artisanat et industrie	146'546			146'546
- autres	95'826			95'826
Total des prêts				
Exercice de référence	1'302'244	28'057	236'678	1'566'979
Exercice précédent	1'270'749	22'409	216'379	1'509'537
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	230	1'363	41'269	42'862
Engagements irrévocables	14'999		5'904	20'903
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			3'000	3'000
Crédits par engagements			0	0
Total hors bilan				
Exercice de référence	15'229	1'363	50'173	66'765
Exercice précédent	18'019	2'154	45'485	65'658
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
PRÊTS COMPROMIS				
Exercice de référence	94'522	62'072	32'450	32'450
Exercice précédent	104'436	71'709	32'727	32'727

La diminution des créances, respectivement de la valeur estimée de réalisation des sûretés, provient de la liquidation d'anciens dossiers compromis.

3.2. RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
- Titres de créance	2'415	2'461
- cotés	2'415	2'461
- Titres de participation	2'994	3'006
- Métaux précieux	32	15
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5'441	5'482

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	1'240	1'115	1'697	1'334
<i>dont participations qualifiées</i>	0	0	0	0
Titres de créance	62'695	63'407	63'243	64'987
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	62'295	63'407	63'243	64'987
Immeubles	2'771	5'442	2'771	5'442
Total des immobilisations financières	66'706	69'964	67'711	71'763
<i>dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités</i>	50'067	46'224	-	-

PARTICIPATIONS

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	64	44
sans valeur boursière	3'191	3'273
Total des participations	3'255	3'317

3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

(réf. Gouvernance d'entreprise point 1.1.)

PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

SOCIÉTÉ :	CAPITAL-ACTIONS	POURCENTAGE DÉTENU
Promindus SA, Porrentruy, Société de promotion industrielle	CHF 500'000	100
Immobestate Inv. SA, Fribourg, Société immobilière	CHF 100'000	100
Centre Clos Doubs SA, (en liquidation) Saint-Ursanne	CHF 100'000	100
SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont	CHF 2'000'000	50

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

AUTRES PARTICIPATIONS

La Banque possède des participations minoritaires dans les sociétés communes aux banques cantonales suisses, dont les parts sont déterminées en fonction de l'importance des établissements membres :

- Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich
- Caleas SA, Zurich
- Swisscanto Holding SA, Berne
- Viseca Card SA, Zurich

La BCJ détient également des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Real-Time Center SA, Berne
- Energie du Jura SA, Delémont
- Régiotech SA, Porrentruy
- Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire, Le Noirmont
- Cofidep SA, Porrentruy
- Telekurs SA, Zurich

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
PARTICIPATIONS							
Participations majoritaires	1'706	-1'706	0				0
Participations minoritaires	5'316	-1'999	3'317	100	-162		3'255
Total des participations	7'022	-3'705	3'317	100	-162	0	3'255
IMMEUBLES							
- immeubles à l'usage de la banque	12'011	-4'318	7'693			-183	7'510
- autres immeubles	6'998	-3'094	3'904			-118	3'786
Autres immobilisations corporelles *	2'589	-1'607	982	325		-481	826
Total des immobilisations corporelles	21'598	-9'019	12'579	325	0	-782	12'122
Valeurs immatérielles	0	0	0	0	0	0	0

Valeur d'assurance incendie:

- des immeubles (y.c. les immeubles figurant sous immobilisations financières, réf. 3.2)	33'771
- des autres immobilisations corporelles	12'250

* selon durée de vie économique

La Banque n'a pas d'engagements de leasing.

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles correspond aux amortissements planifiés.

3.5. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers (contrats pour propre compte)				
- portefeuilles destinés au négoce	208	199	76	76
- gestion du bilan	4'545	2'609	1'630	4'760
Compte de compensation		4'007	1'595	0
Impôts indirects	327	2'342	359	1'928
Comptes de règlement		14'943	0	7'734
Autres divers	2'331	410	2'364	384
Total	7'411	24'510	6'024	14'882

3.6.1. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Montant des créances hypothécaires affecté à la couverture exigée pour les emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses

	Valeur comptable	Engagements
- Exercice de référence	169'353	148'000
- Exercice précédent	154'694	139'000

Dépôt de couverture BNS pour opérations de pension de titres

	Valeur comptable	Limite	Engagement
- Exercice de référence	11'813	10'000	0
- Exercice précédent	10'025	10'000	0

3.6.2. OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Prétentions découlant de la mise en gage de "cash" lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	36'000	50'000
Engagement découlant du "cash" reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	0	0
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	0	0
- dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0
Titres reçus en qualités de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	36'038	50'006
- dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie	0	0

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'797	1'559
Autres engagements envers la clientèle	4'039	6'449
Total des engagements envers la propre institution de prévoyance	5'836	8'008

3.7.1. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la Banque Cantonale du Jura est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur. Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations. L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent le minimum LPP. Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62^e anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS. L'employeur verse une cotisation extraordinaire unique au moment de l'ouverture du droit à la rente Pont AVS pour le financement de la part acquise par l'assuré à partir du 01.01.2006.

3.7.2. AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UNE EXÉCUTION DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

	31.12.2005	31.12.2004
Les derniers comptes annuels révisés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de:	100.3 %	97.5 %

- Les réserves de fluctuation de valeur dans les comptes de l'institution de prévoyance n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.
- Les membres du Conseil de fondation estiment que, vu la situation, le degré de couverture devrait continuer de s'améliorer au cours de l'exercice 2006.
- Le Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura considère que les éventuels excédents de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16 seraient utilisés au profit des assurés et qu'il n'en résulterait dès lors aucun avantage économique pour l'employeur.
- Il n'y a donc ni avantage économique, ni engagement économique à porter au bilan et au compte de résultat.

3.7.3. RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La Banque a versé, en 2005, CHF 1 million au titre de réserve extraordinaire de cotisations avec renonciation à leur utilisation. Il a été, par ailleurs, décidé qu'aucune rémunération ne serait accordée sur cette somme.

En application de la nouvelle norme Swiss GAAP RPC 16 au 1^{er} janvier 2006, le montant de CHF 1 million a été comptabilisé à l'actif. Etant donné la non réalisation des conditions d'utilisation, un correctif de valeur d'un montant équivalent a été immédiatement enregistré (voir chiffre 3.9.).

Au 31 décembre 2006, les conditions d'utilisation n'étant toujours pas remplies, le correctif de valeur a été maintenu.

3.8. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

	Exercice de référence	Exercice précédent
Taux variable 2003 / 2008 créances comptables à long terme	20'000	20'000
Taux variable 2003 / 2009 créances comptables à long terme	20'000	20'000
Emprunts auprès des établissements de lettres de gage	148'000	139'000
- taux moyen	3,38 %	3,59 %

Aperçu des échéances	<= 1 an	>1 an à <= 2 ans	>2 ans à <= 3 ans	>3 ans à <= 5 ans	>5 ans	Total
Exercice de référence	33'000	45'000	30'000	35'000	45'000	188'000
Exercice précédent	16'000	33'000	45'000	30'000	55'000	179'000

3.9. PRÉSENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS / RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvre- ments, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	36'608	-4'291	455	9'661	-5'262	37'171
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	3'279	-67	0	32	-2'569	675
Autres provisions	1'403 *	-207	0	253	-71	1'378
Total	41'290	-4'565	455	9'946	-7'902	39'224
Dont déduites de l'actif	-1'000					-1'000
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	40'290	-4'565	455	9'946	-7'902	38'224
Réserves pour risques bancaires généraux	42'000	0	0	7'000	0	49'000

* En première application de la nouvelle norme Swiss GAAP RPC 16, un montant de CHF 1 million a été inclus sous cette rubrique (voir chiffre 3.7.3.).



3.10. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DES DROITS DE VOTE

(réf. Gouvernance d'entreprise, points 1.2, 2.1 et 2.4)

Capital social	Valeur nominale totale	Nombre de titres de valeur nominale CHF 150 au porteur	Capital donnant droit au dividende
Exercice de référence	45'000	300'000	45'000
Exercice précédent	45'000	300'000	45'000

L'action est cotée à la SWX, sous le No ISIN 703 089. Dernière modification du capital-actions: 1997. Chaque action donne droit à une voix aux assemblées générales.

Capital autorisé ou conditionnel:

Selon l'art 6 des statuts, la Banque peut procéder à des augmentations de capital autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

Représentation du Gouvernement cantonal:

Dans la mesure où aucun de ses membres n'est administrateur, le Gouvernement est invité à se faire représenter aux séances du Conseil d'administration.

A ce titre, Monsieur **Gérald Schaller**, Ministre de la Justice et des Finances, a représenté le Gouvernement jurassien jusqu'au terme de l'exercice 2006, correspondant à la fin de son mandat politique. Dès janvier 2007, le Gouvernement a délégué Monsieur **Charles Juillard**, Ministre des Finances, de la Justice et de la Police.

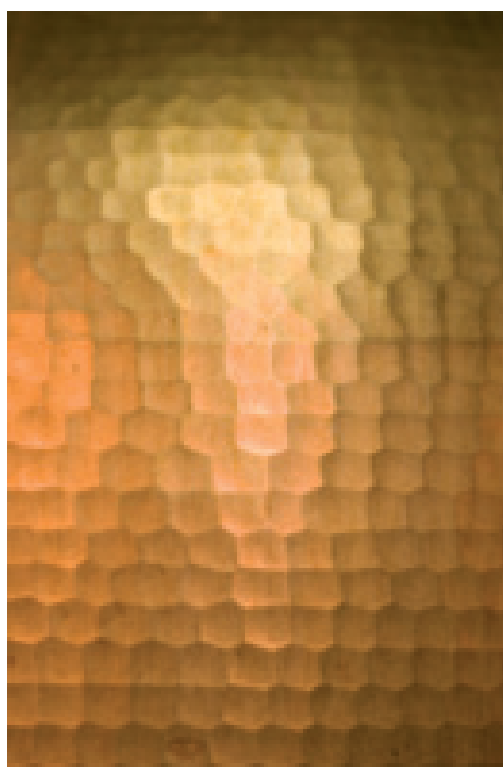
Art. 6 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura:

« Le Canton du Jura garantit les engagements de la banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière n'y suffisent pas. »

Propriétaires importants de capital:

- Participation de la République et Canton du Jura (55,66 %) dont participation majoritaire légale (51 %).
- Participation de la Banque Cantonale de Zurich (7,6 %).

Par ailleurs, les banques membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses détiennent environ 31 % du capital-actions, y compris la participation de la Banque Cantonale de Zurich.



3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	Avant répartition du bénéfice	Après répartition du bénéfice
Capital social	45'000	
Réserve légale générale	53'500	
Réserves pour risques bancaires généraux	42'000	
Autres réserves	67	
Bénéfice de l'exercice	6'189	
moins propres titres de participation	-24	
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence	146'732	
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-2'250	
Achats de propres titres de participation (au prix d'achat) *	-205	
Ventes de propres titres de participation (au prix d'achat) **	37	
Gain d'aliénation de propres titres de participation	1	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	7'000	
Bénéfice de l'exercice de référence	6'595	
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	157'910	154'760
dont capital social	45'000	45'000
dont réserve légale générale	57'000	60'500
dont réserves pour risques bancaires généraux	49'000	49'000
dont autres réserves	68	68
dont résultat au bilan	7'034	384
moins propres titres de participation	-192	-192
La réserve légale générale est soumise à des restrictions quant à sa distribution selon article 5 LB.		
PROPRES TITRES DE PARTICIPATION		
	Nombre de titres	Prix moyen
Stock au 01.01.2006	63	
* Achats	475	432.70
** Ventes	-84	440.00
Stock au 31.12.2006	454	

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS

	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE			RÉSIDUELLE		TOTAL
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	+ 1 an à 5 ans	dans plus de 5 ans	immobilisé	
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	34'900							34'900
Créances résultant de papiers monétaires	288							288
Créances sur les banques	5'099	62'159	23'398	2'369				93'025
Créances sur la clientèle	95'309	112'530	8'949	18'231	11'906	43'474		290'399
Créances hypothécaires	1'350	321'565	65'687	210'555	574'330	103'093		1'276'580
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5'441							5'441
Immobilisations financières			2'094	10'015	36'553	14'033	4'011	66'706
Total de l'actif circulant								
Exercice de référence	142'387	496'254	100'128	241'170	622'789	160'600	4'011	1'767'339
Exercice précédent	130'555	475'237	120'758	243'492	652'997	92'302	6'557	1'721'898
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements résultant de papiers monétaires								0
Engagements envers les banques	4'161		102'484	102'950	12'000			221'595
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		534'435	146					534'581
Autres engagements envers la clientèle	162'862	20'430	124'107	146'426	131'000	6'716		591'541
Obligations de caisse			1'851	4'883	20'502	590		27'826
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			10'000	23'000	110'000	45'000		188'000
Total des fonds étrangers								
Exercice de référence	167'023	554'865	238'588	277'259	273'502	52'306	0	1'563'543
Exercice précédent	238'371	541'313	157'849	242'844	313'680	41'147	0	1'535'204

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES, AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

(réf. Gouvernance d'entreprise, point 5)

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	500	1'500
Engagements envers des sociétés liées	105'586	91'327
Crédits aux organes	6'600	5'710
Transactions avec des parties liées	néant	néant

Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes et des jetons de présence. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Le Conseil d'administration est compétent pour la fixation des rétributions. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement.

Les prestations fournies aux autres personnes liées (opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) sont facturées aux mêmes tarifs que s'il s'agissait de parties tierces.

3.14. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

ACTIFS	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	34'900		34'382	
Créances résultant de papiers monétaires	288		37	
Créances sur les banques	40'105	52'920	52'586	49'910
Créances sur la clientèle	290'000	399	264'463	158
Créances hypothécaires	1'276'580		1'244'916	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'696	3'745	1'696	3'786
Immobilisations financières	50'419	16'287	51'599	18'365
Autres postes de l'actif	24'542		23'506	
Total des actifs	1'718'530	73'351	1'673'185	72'219
PASSIFS				
Engagements envers les banques	176'107	45'488	157'241	28'087
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	502'588	31'993	509'282	29'690
Autres engagements envers la clientèle	582'889	8'652	602'869	7'190
Autres postes du passif	444'164		411'045	
Total des passifs	1'705'748	86'133	1'680'437	64'967

3.15. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPE DE PAYS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe occidentale	69'020	3.85	68'166	3.91
Autres	4'331	0.25	4'053	0.23
Suisse	1'718'530	95.90	1'673'185	95.86
Total des actifs	1'791'881	100.00	1'745'404	100,00

3.16. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EURO	USD	Métaux précieux	Autres
ACTIFS					
Liquidités	33'092	1'733	43		32
Créances sur les banques	37'973	26'986	11'187	1'299	15'580
Créances sur la clientèle	286'166	43	1'385	2'800	5
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'137	806	1'085	32	381
Immobilisations financières	65'113	1'593			
Autres rubriques de l'actif	1'301'410				
Total des positions portées à l'actif	1'726'891	31'161	13'700	4'131	15'998
Prétention à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	9'185	3'923	5'366		700
Total des actifs	1'736'076	35'084	19'066	4'131	16'698
PASSIFS					
Engagements envers les banques	217'705	690		2'812	388
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	532'699	1'882			
Autres engagements envers la clientèle	536'893	25'023	12'619	1'299	15'707
Autres rubriques du passif	444'164				
Total des positions portées au passif	1'731'461	27'595	12'619	4'111	16'095
Engagement de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	9'989	3'864	5'321		
Total des passifs	1'741'450	31'459	17'940	4'111	16'095
Position nette par devises	-5'374	3'625	1'126	20	603

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)

4.1. RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	2006	2005
Garanties irrévocables	42'862	44'217
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs	0	553
Total	42'862	44'770

4.2. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENTS

Engagements résultant de paiements différés	0	0
---	---	---

4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	
	positives	négatives		positives	négatives		
Swaps sur taux d'intérêts				4'545	2'609	561'175	
Contrats à terme sur devises	209	199	18'275				
Total							
	Exercice de référence	209	199	18'275	4'545	2'609	561'175
	Exercice précédent	76	76	5'783	1'630	4'760	550'625

La Banque n'a pas de contrat de netting.

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES PLACÉES AUPRÈS DE BANQUES TIERCES

Exercice de référence	CHF ou contre-valeur CHF	21'048
Exercice précédent	CHF ou contre-valeur CHF	60'122

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers de CHF)

	2006	2005
5.1. INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	néant	néant
5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Devises et métaux précieux	2'690	2'524
Titres	292	566
Instruments financiers dérivés	0	0
Total	2'982	3'090
5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL		
Organes de la banque (indemnités, frais et contribution à l'institution de prévoyance)	377	363
Appointements	9'897	9'465
Charges sociales	1'043	993
Contribution à l'institution de prévoyance, cotisations ordinaires	1'494	1'024
Contribution à l'institution de prévoyance, réserve extraordinaire de cotisations avec déclaration de renonciation à leur utilisation	0	1'000
Autres charges pour le personnel	321	366
Total	13'132	13'211
5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de locaux	822	842
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	5'577	5'320
Autres charges d'exploitation	4'012	4'261
Total	10'411	10'423

5.5. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES

Charges extraordinaires

dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux

Produits extraordinaires

dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation devenus libres (année précédente: dissolution de provisions pour risques de défaillance devenues libres)

	2006	2005
Charges extraordinaires	7'024	5'513
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>7'000</i>	<i>5'500</i>
Produits extraordinaires	2'637	3'310
<i>dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation devenus libres (année précédente: dissolution de provisions pour risques de défaillance devenues libres)</i>	<i>2'362</i>	<i>3'300</i>

5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (art. 665 et 665a CO)

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.







PricewaterhouseCoopers SA
 Avenue C.-F. Ramuz 45
 Case postale 1172
 1001 Lausanne
 Téléphone +41 58 792 81 00
 Fax +41 58 792 81 10
 www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision
 à l'Assemblée générale des actionnaires de la
 Banque Cantonale du Jura
 Porrentruy

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de résultat, bilan, tableau de financement et annexe figurant aux pages 35 à 59) de la Banque Cantonale du Jura pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006. Les présents comptes annuels ont été établis selon l'article 69 du Règlement de cotation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques. En outre, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

A Astolfi
 Réviseur responsable

D Molleyres

Lausanne, le 12 mars 2007



PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le compte de résultat de l'exercice 2006 présente un bénéfice de	CHF	6'595'327
Le report de l'exercice précédent s'élève à	CHF	438'652
Montant à disposition de l'Assemblée générale du 25 avril 2007	CHF	7'033'979

Le Conseil d'administration propose de répartir ce montant comme suit:

<u>Attribution à la réserve légale générale</u>	CHF	<u>3'500'000</u>
<u>Dividende de 7 % par action de nominal CHF 150.-</u>	CHF	<u>3'150'000</u>
<u>Report à nouveau</u>	CHF	<u>383'979</u>

En fonction de cette répartition et de la dotation aux réserves pour risques bancaires généraux, les fonds propres de la Banque atteindront 154,8 millions de francs (+ CHF 10,3 millions). Le taux de couverture des fonds propres exigibles, selon la Loi fédérale sur les banques, se monte à 208 %.

Ces bons résultats témoignent de la confiance de nos clients dont le nombre augmente d'année en année. Ces chiffres sont aussi le reflet du très bon travail réalisé par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Banque. Nous profitons de cette occasion pour les en remercier chaleureusement.

Porrentruy, le 12 mars 2007

Au nom du Conseil d'administration



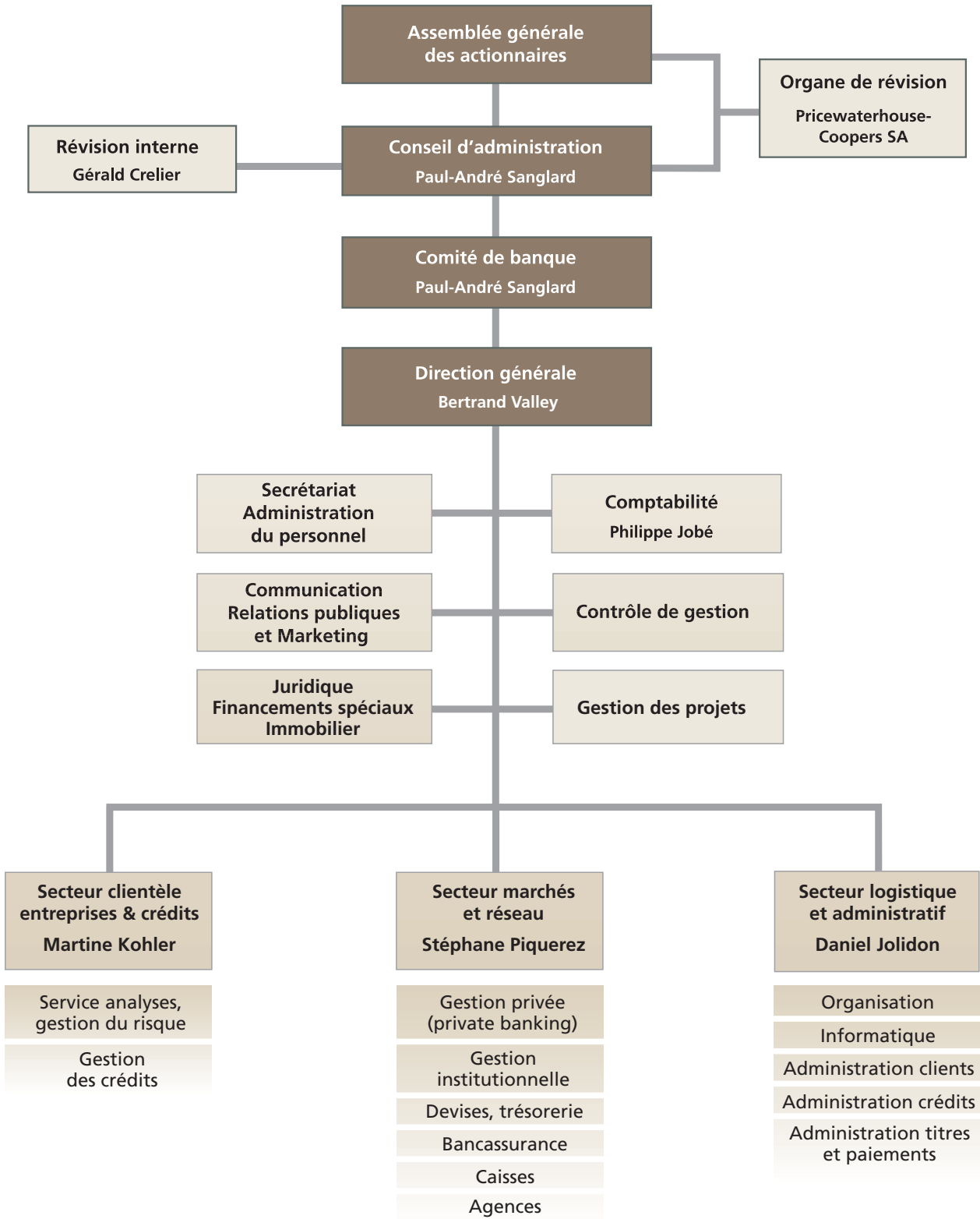
Le Président
Paul-André Sanglard



ORGANISATION DE LA BANQUE



ORGANIGRAMME



DIRECTION ET CADRES

DIRECTION

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bertrand Valley

MEMBRES DE DIRECTION

Philippe Jobé
Daniel Jolidon
Martine Kohler
Stéphane Piquerez

CADRES

RESPONSABLES DE SUCCURSALES

Benoît Gigandet, Delémont
Yves Meusy, Porrentruy
Jacques Prétat, Saignelégier

FONDÉS DE POUVOIR

Cyrille Althaus
Daniel Boillat
Francis Bortoli
Patrick Chapuis
Ronald Cramatte
Jean-Marc Farine
Jacques Frainier
Christian Frossard
Emmanuel Guélat
Alain Jeannotat
Jean Kempf
André Lovis
Philippe Martinoli
Yvan Missana
Stéphane Ramseyer
Hubert Rérat
Serge Ribeaud
Christophe Surdez
Nathalie Tissier
Florian Tschopp
Claude Vanhouteghem
Alain Varé
Serge Voisard
Franz Wiedemann

MANDATAIRES COMMERCIAUX

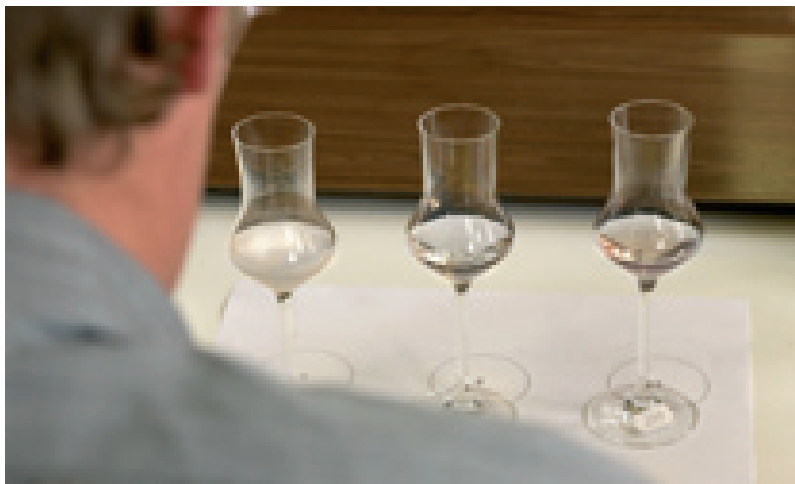
Christian Caillet
Michel Chételat
Emmanuel Fleury
Roland Frutiger
Alain Mamie
Rémy Turberg

ADRESSES

SIÈGE :

2900 PORRENTUUY

Rue de la Chaumont 10
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95
 E-mail: bcj@bcj.ch
 Internet: www.bcj.ch



SUCCURSALES :

2900 PORRENTUUY

Rue des Malvoisins 23
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95

2800 DELÉMONT

Place de la Poste 2
 Tél. 032 421 15 01
 Fax 032 421 15 99

2350 SAIGNELÉGIER

Place du 23-Juin 1
 Tél. 032 952 16 01
 Fax 032 952 16 99

AGENCES

2942 ALLE

Jean-Marc Hofmann
 Rue de l'Eglise 3
 Tél. 032 465 14 70
 Fax 032 465 14 71

2950 COURGENAY

Karine Pose-Gagnat
 Route de Courtemblin 3
 Tél. 032 465 14 74
 Fax 032 465 14 75

2800 DELÉMONT

André Zürcher
 Place de la Liberté 2
 Tél. 032 421 15 76
 Fax 032 421 15 77

2854 BASSECOURT

Serge Vaclair
 Rue des Grands-Prés 2
 Tél. 032 421 15 70
 Fax 032 421 15 71

2830 COURRENDLIN

Georges Froidevaux
 Rue du 23-Juin 42
 Tél. 032 421 15 72
 Fax 032 421 15 73

2340 LE NOIRMONT

Sébastien Moser
 Rue du Doubs 1
 Tél. 032 952 16 70
 Fax 032 952 16 71

2926 BONCOURT

Stéphane Crelier
 Route de France 3
 Tél. 032 465 14 72
 Fax 032 465 14 73

2822 COURROUX

André Zürcher
 Rue du 23-Juin 42
 Tél. 032 421 15 74
 Fax 032 421 15 75

2882 ST-URSANNE

Rue du 23-Juin 28
 Tél. 032 465 14 76
 Fax 032 465 14 77



IMPRESSUM

PHOTOGRAPHIES :
Jacques Bêlat, Porrentruy

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :
Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont

IMPRESSION :
Imprimerie du Démocrate SA, Delémont



Présence et compétences.